



ARC/94/REP

RAPPORT

Gaberones,
Botswana,
24-28 octobre
1994

Dix-huitième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique



Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Etats Membres de la FAO appartenant à la Région Afrique (au 28 octobre 1994)

Afrique du Sud	Guinée	Ouganda
Algérie	Guinée-Bissau	République centrafricaine
Angola	Guinée équatoriale	République-Unie de Tanzanie
Bénin	Jamahiriya arabe libyenne	Rwanda
Botswana	Kenya	Sao Tomé-et-Principe
Burkina Faso	Lesotho	Sénégal
Burundi	Libéria	Seychelles
Cameroun	Madagascar	Sierra Leone
Cap-Vert	Malawi	Soudan
Comores	Mali	Swaziland
Congo	Maroc	Tchad
Côte d'Ivoire	Maurice	Togo
Erytrée	Mauritanie	Tunisie
Ethiopie	Mozambique	Zaire
Gabon	Namibie	Zambie
Gambie	Niger	Zimbabwe
Ghana	Nigéria	

Date et lieu des conférences régionales de la FAO pour l'Afrique

Première	— Lagos, Nigéria, 3-12 novembre 1960
Deuxième	— Tunis, Tunisie, 1-10 novembre 1962
Troisième	— Addis-Abeba, Ethiopie, 3-15 septembre 1964
Quatrième	— Abidjan, Côte d'Ivoire, 9-19 novembre 1966
Cinquième	— Kampala, Ouganda, 18-29 novembre 1968
Sixième	— Alger, Algérie, 17 septembre-3 octobre 1970
Septième	— Libreville, Gabon, 14-30 septembre 1972
Huitième	— Rose Hill, Maurice, 1-17 août 1974
Neuvième	— Freetown, Sierra Leone, 2-12 novembre 1976
Dixième	— Arusha, Tanzanie, 18-28 septembre 1978
Onzième	— Lomé, Togo, 16-27 juin 1980
Douzième	— Alger, Algérie, 22 septembre-2 octobre 1982
Treizième	— Harare, Zimbabwe, 16-25 juillet 1984
Quatorzième	— Yamoussoukro, Côte d'Ivoire, 2-11 septembre 1986
Quinzième	— Moka, Maurice, 26 avril-4 mai 1988
Seizième	— Marrakech, Maroc, 11-15 juin 1990
Dix-septième	— Accra, Ghana, 20-24 juillet 1992
Dix-huitième	— Gaborone, Botswana, 24-28 octobre 1994

ARC/94/REP

**RAPPORT DE LA
DIX-HUITIEME CONFERENCE REGIONALE DE LA FAO POUR L'AFRIQUE**

Gaberones (Botswana), 24-28 octobre 1994

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE
Rome, 1995**

TABLE DES MATIERES

	<u>Pages</u>
RESUME DES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS	v - ix
	<u>Paragraphes</u>
QUESTIONS PRELIMINAIRES	1 - 22
Organisation de la Conférence	1 - 3
Cérémonie d'ouverture	4 - 11
Election du Président, des Vice-Présidents et du Rapporteur	12 - 13
Adoption de l'ordre du jour et du calendrier	14
Allocution du Directeur général de la FAO	15 - 22
RESUME DES DEBATS	23 - 35
Exposés nationaux et débat général sur la situation de l'alimentation et de l'agriculture dans la région	23 - 35
QUESTIONS TECHNIQUES	36 - 43
Rapport sur les activités de la FAO dans la région en 1992-93	36 - 126
Promotion de la coopération agricole grâce au Programme agricole commun de l'Afrique	44 - 53
Résultats de la cent sixième session du Conseil et incidences sur les activités présentes et futures de la FAO dans la région	54 - 62
Préparation du Sommet mondial de l'alimentation de 1996	63 - 67
Projet de Déclaration sur l'alimentation et l'agriculture	68 - 72
Conception et utilisation de technologies pour une approche écorégionale de la production agricole durable en Afrique	73 - 83
Suite donnée au Programme international de conservation et de restauration des terres en Afrique et rôle de la FAO dans l'exécution du programme "Action urgente pour l'Afrique" dans le cadre de la Convention internationale sur la lutte contre la désertification	84 - 93
Proposition concernant un dispositif de diversification pour les produits de base africains	94 - 101
Lutte contre le criquet pèlerin dans la région et préparation des futures campagnes	102 - 109
Représentation de la région au Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI)	110 - 116
Rapport sur la suite donnée à la Conférence internationale sur la nutrition (CIN)	117 - 126
QUESTIONS FINALES	127 - 143
Examen du Rapport du Comité technique	127
Date et lieu de la dix-neuvième Conférence pour l'Afrique	128
Adoption du Rapport de la Conférence	129
Clôture de la Conférence	130 - 143

ANNEXES

- A Ordre du jour
- B Liste des participants
- C Liste des documents
- D Extrait du Rapport du Comité technique
- E Allocution du Président de la République du Botswana,
M. H.E. Ketumile Masire
- F Allocution du Directeur général

RESUME DES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

Exposés nationaux et débat général

A l'attention des gouvernements

La Conférence:

1. a recommandé d'entreprendre des études analytiques afin d'évaluer l'incidence des programmes d'ajustement structurel et de tirer les conclusions qui s'imposaient. (par. 26)
2. a instamment prié les pays de continuer de mettre en oeuvre les mesures nécessaires à la création de bases de données appropriées sur la situation socio-économique des femmes rurales et leurs besoins, et de veiller à ce que les programmes en faveur du développement agricole durable contiennent des informations sur le rôle respectif des hommes et des femmes. (par. 27)
3. a invité tous les Etats Membres africains à appuyer le Centre de développement rural intégré pour l'Afrique (CDRIA), qui était une institution viable oeuvrant à la promotion du développement rural durable dans l'ensemble du continent. (par. 34)
4. a recommandé aux Etats Membres d'élaborer des politiques et programmes de mise en valeur des ressources en eau pour l'agriculture dans une perspective de développement durable. (par. 35)

A l'attention de la FAO

La Conférence:

5. a recommandé à la FAO d'entreprendre la remise à jour de son étude "L'agriculture africaine - les 25 prochaines années" et particulièrement la remise à jour de son étude du potentiel d'irrigation en Afrique afin de disposer des données les plus proches de la réalité. (par. 35)
6. a recommandé à la FAO de créer une Commission africaine de mise en valeur des terres et des eaux qui entreprendra, entre autres:
 - i) la promotion de techniques améliorées d'utilisation des terres et des eaux pour une agriculture et un développement rural durables;
 - ii) la compilation des données relatives à la mise en valeur et la conservation des ressources en terres et en eaux et offrira un forum d'échange d'information sur les problèmes liés à l'utilisation des terres et des eaux;
 - iii) la formulation de recommandations sur les voies et moyens par lesquels la FAO pourrait mieux assister les pays de la région pour le développement de l'utilisation efficace des ressources en eaux tant pour l'irrigation que pour les cultures pluviales. (par. 35)

Rapport sur les activités de la FAO dans la région en 1992-93

A l'attention des gouvernements

La Conférence:

7. a instamment prié les Etats Membres de suivre étroitement la situation de l'exode rural de façon à introduire des mesures appropriées permettant de rendre les zones rurales plus attrayantes et donc de réduire considérablement l'exode rural. (par. 41)
8. a recommandé que les ministres de l'agriculture des Etats Membres de la région entreprennent des efforts énergiques afin de sensibiliser les ministres des finances et les autres ministres concernés ainsi que les chefs d'Etat et de gouvernement pour qu'ils comprennent la nécessité vitale et urgente de donner la priorité à l'agriculture. (par. 43)

A l'attention de la FAO

La Conférence:

9. a demandé à la FAO d'aider les Etats Membres à prendre les mesures qui s'imposaient en vue d'établir des mécanismes de suivi et d'évaluation propres à assurer des transferts de technologie et de résultats de recherche. (par. 40)
10. a recommandé que la FAO et les autres organisations internationales concernées, par exemple l'OUA, fassent en sorte que, lors des réunions internationales, les ministres de l'agriculture agissent de concert avec les ministres chargés des ressources financières nationales, les autres ministres concernés et les chefs d'Etat chaque fois que l'occasion se présentait, de manière à souligner le rôle essentiel de l'agriculture dans le développement national. (par. 43)

Promotion de la coopération agricole grâce au Programme agricole commun de l'Afrique

A l'attention des gouvernements

La Conférence:

11. a recommandé d'adopter une approche pragmatique en vue de promouvoir l'intégration et la coopération, avec des phases d'exécution clairement définies. (par. 52)

A l'attention de la FAO

La Conférence:

12. a recommandé à la FAO d'intensifier ses efforts pour laisser en permanence l'élaboration, l'exécution et le suivi du Programme agricole commun de l'Afrique (PACA) à l'ordre du jour des futures conférences régionales, de manière à garantir la participation continue de la Conférence à ce processus. (par. 51)
13. a recommandé à la FAO de continuer de fournir une assistance technique en vue de renforcer les capacités analytiques des Etats Membres ainsi que des groupements d'intégration en matière d'analyse des politiques. (par. 52)
14. a invité la FAO à appuyer les Etats Membres pour les aider à mettre en place des conditions favorables à l'intensification des échanges entre pays africains. (par. 52)

Résultats de la cent sixième session du Conseil et incidences sur les activités présentes et futures de la FAO dans la région

A l'attention de la FAO

La Conférence:

15. a invité le Conseil à continuer de suivre la mise en oeuvre de ses décisions, de donner des orientations et d'appuyer l'Organisation dans ses activités présentes et futures dans la région. (par. 62)

Préparation du Sommet mondial de l'alimentation de 1996

A l'attention de la FAO

La Conférence:

16. a approuvé la tenue du Sommet mondial de l'alimentation. (par. 67)

Conception et utilisation de technologies pour une approche écorégionale de la production agricole durable en Afrique

A l'attention des gouvernements

La Conférence:

17. a recommandé que les programmes nationaux et internationaux appuient la fourniture en temps voulu aux agriculteurs d'intrants clés tels que services d'aménagement et de mise en valeur des eaux, crédit, semences de qualité et engrais, et ce en quantité adéquate. (par. 80)
18. a noté que le fléau de la sécheresse tendait désormais à être une caractéristique permanente de la région et que ce problème nécessitait des études plus scientifiques. (par. 81)
19. a recommandé d'effectuer une analyse permettant de déterminer à quel niveau les problèmes se posaient, à savoir lors de la formulation et/ou de l'exécution des programmes appropriés de recherche technologique et de prendre des mesures pour supprimer les goulets d'étranglement. (par. 82)
20. a recommandé que la valorisation de la base de ressources humaines reçoive un rang de priorité élevé dans les programmes nationaux et internationaux, et qu'un processus approprié soit élaboré et mis en oeuvre pour identifier les priorités en matière de mise en valeur des ressources humaines, y compris les besoins des agricultrices. (par. 83)

A l'attention de la FAO

La Conférence:

21. a recommandé que la FAO prenne des mesures pour mettre à jour l'étude "L'agriculture africaine: les 25 prochaines années". (par. 79)
22. a recommandé à la FAO d'appuyer les efforts déployés par les Etats Membres pour élaborer des programmes d'irrigation sur l'exploitation et de construction de petits barrages. (par. 80)

23. a demandé à la FAO d'aider les Etats Membres à mettre en place des services efficaces de recherche et de formation, et des réseaux de distribution d'intrants clés tels que les semences de qualité supérieure, les engrais, les pesticides, etc., en vue d'accroître la productivité agricole. (par. 80)

Suite donnée au Programme international de conservation et de restauration des terres en Afrique et rôle de la FAO dans l'exécution du programme "Action urgente pour l'Afrique" dans le cadre de la Convention internationale sur la lutte contre la désertification

A l'attention des gouvernements

La Conférence:

24. a recommandé aux pays de prendre des mesures pour accroître l'efficacité des programmes de lutte contre la désertification en regroupant les ressources et les responsabilités au niveau national et en les partageant entre les différents ministères ainsi qu'entre les pays. (par. 91)

A l'attention de la FAO

La Conférence:

25. a recommandé à la FAO d'intensifier son assistance aux Etats Membres dans le domaine de la conservation des terres et des eaux. (par. 90)
26. a recommandé à la FAO de continuer d'appuyer le Programme international de conservation et de restauration des terres en Afrique et a demandé un soutien financier plus important à long terme de la part des bailleurs de fonds pour mettre en oeuvre le Programme. (par. 93)

Proposition concernant un dispositif de diversification pour les produits de base africains

A l'attention des gouvernements

La Conférence:

27. a recommandé que les petits agriculteurs et leurs organisations soient représentés au sein des Conseils nationaux de la diversification. (par. 100)
28. a recommandé que les pays africains examinent maintenant la possibilité de lever les obstacles artificiels aux échanges. (par. 101)

Lutte contre le criquet pèlerin dans la région et préparation des futures campagnes

A l'attention des gouvernements

La Conférence:

29. a demandé aux donateurs éventuels ainsi qu'aux pays touchés d'apporter tout leur appui et leur coopération à la mise en oeuvre de l'EMPRES. (par. 107)
30. a instamment prié les pays de créer des mécanismes d'intervention pour les futures campagnes. (par. 108)

A l'attention de la FAO

31. a demandé au Directeur général de faire un effort pour élargir l'EMPRES aux aires de rémission et d'invasion de l'ouest et du nord-ouest ainsi qu'à d'autres zones touchées par ce fléau. (par. 107)
32. a recommandé à la FAO de continuer d'aider les pays concernés à préparer les futures campagnes. (par. 109)

Représentation de la région au Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI)

A l'attention des gouvernements

La Conférence:

33. a recommandé au GCRAI de prêter davantage attention aux questions de durabilité et aux besoins des écosystèmes fragiles. (par. 113)
34. a recommandé au GCRAI de définir et de mettre en oeuvre un programme de recherche par le biais d'une approche participative associant de manière effective les pays en développement. (par. 113)
35. a approuvé la désignation de Mme Ntombana Regina Gata (Zimbabwe) pour représenter la région au GCRAI pour la période 1995-98. (par. 116)

Rapport sur la suite donnée à la Conférence internationale sur la nutrition (CIN)

A l'attention des gouvernements

La Conférence:

36. a instamment prié les Etats Membres d'améliorer leurs mécanismes intersectoriels visant à résoudre les problèmes de nutrition, ce qui impliquerait la participation plus active des secteurs de l'alimentation et de l'agriculture, et a recommandé de formuler de nouveaux programmes d'action et de nouvelles approches intégrant les objectifs adoptés par la CIN. (par. 124)
37. a recommandé que les politiques et les considérations nutritionnelles soient intégrées dans les plans d'action nationaux et les programmes existants. (par. 125)

A l'attention de la FAO

38. a recommandé à la FAO de continuer d'appuyer les pays pour faciliter l'élaboration de plans d'action nationaux pour la nutrition, ainsi que d'encourager la coopération interinstitutions au niveau national en matière de suivi de la CIN. (par. 126)

Date et lieu de la dix-neuvième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique

A l'attention de la FAO

La Conférence:

39. a pris note de la proposition du Burundi d'accueillir la dix-neuvième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique et a demandé qu'elle soit transmise au Directeur général, qui décidera de la date et du lieu de la Conférence en consultation avec les Etats Membres de la région. (par. 128)

QUESTIONS PRELIMINAIRES

Organisation de la Conférence

1. La dix-huitième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique s'est tenue au Centre de conférences Boipuso de la République du Botswana, du 24 au 28 octobre 1994.
2. Ont participé à la réunion 126 délégués de 32 Etats Membres de la région, dont 26 pays représentés au niveau ministériel, ainsi que sept observateurs de pays situés en dehors de la région; un observateur du Saint-Siège; sept représentants des institutions spécialisées des Nations Unies; dix observateurs d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales et un observateur d'une institution financière multilatérale. La liste des participants figure à l'annexe B du présent rapport et la liste des documents de la réunion à l'annexe C.
3. Le Président indépendant du Conseil de la FAO, M. J. R. Lopez-Portillo, a également assisté à la Conférence.

Cérémonie d'ouverture

4. La cérémonie d'ouverture de la Conférence s'est tenue au Centre de conférences Boipuso sous la présidence du Directeur général de la FAO, M. Jacques Diouf. La Conférence a été officiellement ouverte par le Président de la République du Botswana, M. Ketumile Masire.
5. Dans son discours d'ouverture, le Président de la République du Botswana, M. Ketumile Masire, a souhaité la bienvenue aux délégués de la Conférence en son nom et au nom du Gouvernement et du peuple du Botswana. Il a déclaré que c'était un honneur et un plaisir pour lui d'ouvrir cette réunion. Il a rappelé que la mission de la FAO comprenait l'atténuation de la pauvreté et de la faim, tâche accablante. Il a ensuite énuméré quelques-uns des facteurs qui faisaient que des millions de personnes vivaient dans la faim et la malnutrition. Il s'est déclaré certain que le Directeur général, à la tête de cette institution spécialisée, se montrerait digne de cette importante fonction.
6. Le Président a également saisi l'occasion pour saluer tout d'abord la réintégration de la République sud-africaine au sein de l'Organisation, réintégration qui constituait une victoire sur l'apartheid et un retour à un développement politique et économique sain; il a ensuite salué l'adhésion de la République d'Erythrée, dont la participation à la Conférence régionale représentait la fin d'un long combat pour la liberté.
7. Le Président a noté que la Conférence se tenait à un moment où les pays devaient revoir leurs approches visant à surmonter les problèmes sociaux et économiques. Il a constaté que les grandes espérances des premières années en matière de transformation économique et sociale radicale dans les pays africains ne s'étaient pas concrétisées. Des progrès avaient été accomplis dans des domaines tels que l'espérance de vie, le degré d'alphabétisation, le taux de scolarisation, les soins de santé et l'éducation, et, de façon significative, les biens d'équipement s'étaient améliorés et étendus, notamment l'infrastructure matérielle. Toutefois, dans de nombreux pays de la région, l'entretien et la réparation de ces infrastructures laissaient beaucoup à désirer, ce qui était un signe clair de régression. Il a déploré que l'Afrique ait déjà accusé un recul du revenu par habitant, une diminution des disponibilités alimentaires, un épuisement des ressources agricoles et une dégradation croissante de l'environnement. Un très grand nombre d'Africains souffraient de la malnutrition.
8. Le Président a fait allusion aux sécheresses toujours plus fréquentes de ces dernières années, qui témoignaient de la vulnérabilité des ressources de subsistance fondamentales des pays. Il a noté que la pression démographique croissante avait accéléré la désertification et la dégradation de l'environnement. La capacité productive des terres était réduite par l'érosion des sols et l'épuisement

des matières organiques, d'où la disparition des parcours et du couvert végétal. Les résultats de tous ces facteurs étaient l'augmentation de la malnutrition, de la faim et de la famine, le dénuement extrême dans les zones rurales, le démantèlement de l'économie et la désintégration du tissu social.

9. Le Président a indiqué que, comme pour la pauvreté rurale, la solution aux problèmes environnementaux passait par un ensemble de réformes comprenant la modification des modes de tenure, des investissements dans la conservation et la restauration des terres et le renforcement des capacités, associées à une intervention technologique de grande envergure. Il a évoqué certaines des mesures prises par le Botswana pour affronter ces problèmes. Parmi celles-ci figurait une stratégie nationale de conservation visant à assurer une coordination efficace entre la conservation des ressources naturelles et le développement durable, ainsi que la mise en place de capacités de lutte contre la sécheresse.

10. Le Président a salué de tout coeur la nouvelle initiative du Directeur général, au vu de tous les défis cités précédemment, pour rendre la FAO plus dynamique grâce à la restructuration de l'Organisation et à la décentralisation de ses activités. Le Président a averti que les approches du développement devaient avoir une assise communautaire, et se fonder sur la consultation et la participation, de manière à ce que les principaux protagonistes, tels que les paysans et leurs représentants, soient associés activement aux services techniques et de vulgarisation du gouvernement. Il a invité la FAO à travailler en collaboration avec les institutions bilatérales et multilatérales, afin d'aider la région à dégager plus de ressources techniques et d'investissements en appui au développement de l'agriculture en Afrique. Il a toutefois prévenu qu'il appartenait aux gouvernements africains eux-mêmes de prendre des initiatives en vue de l'amélioration de la production agricole. Le texte intégral de l'allocution du Président figure à l'annexe E.

11. Le Directeur général de la FAO, en son nom et au nom des délégués, a exprimé ses remerciements au Président pour avoir prononcé le discours d'ouverture de la Conférence et a déclaré qu'il leur avait fait un grand honneur en acceptant cette tâche. Il a fait allusion aux sages paroles contenues dans le discours et a déclaré que les succès remarquables de la République du Botswana prouvaient la capacité du Président et du peuple du Botswana de concrétiser les paroles en actions. Il a félicité le Président de sa récente ré-élection et a assuré le Président, le Gouvernement et le peuple de la République du Botswana du soutien continu de la FAO, dans la limite de ses ressources. Il a ensuite déclaré close la cérémonie.

Election du Président, des Vice-Présidents et du Rapporteur

12. La Conférence a élu à l'unanimité M. Roy Blackbeard, Ministre de l'agriculture de la République du Botswana aux fonctions de Président. Dans une brève allocution, le Ministre a exprimé ses remerciements pour la confiance ainsi manifestée par les délégués. Il a déclaré que c'était un grand honneur non seulement pour lui mais aussi pour la République du Botswana dans son ensemble. Il a présenté ses excuses aux délégués pour tout contretemps concernant leur accueil, en raison des délais très courts pour l'organisation de la Conférence et de la tension créée par la préparation simultanée d'une autre réunion. En outre, il assumait ses fonctions depuis quelques jours seulement. Il a toutefois assuré que la situation s'arrangerait rapidement et a informé les délégués des dispositions prises à leur intention. Il s'est réjoui de travailler avec les délégués et le reste du Secrétariat pour mener à bien la Conférence.

13. La Conférence a ensuite élu M. Ndimira Pascal Firmin, Ministre de l'agriculture et de l'élevage de la République du Burundi aux fonctions de premier Vice-Président; M. Filibus Bature, Représentant permanent de la République du Nigéria auprès de la FAO aux fonctions de deuxième Vice-Président; et M. Frederik Coetzee, Directeur, Ministère de l'agriculture de la République sud-africaine aux fonctions de Rapporteur.

Adoption de l'ordre du jour et du calendrier

14. La Conférence a adopté l'ordre du jour et le calendrier présentés à l'annexe A du présent rapport.

Allocution du Directeur général de la FAO

15. Le Directeur général a tout d'abord adressé ses sincères remerciements au Gouvernement et au peuple du Botswana pour avoir accepté d'accueillir la Conférence et offert un chaleureux accueil et une généreuse hospitalité. Il a souhaité la bienvenue aux délégations assistant à la Conférence et déclaré que leur présence montrait que les gouvernements de la région avaient l'intention de s'attaquer aux grands problèmes de l'alimentation et de l'agriculture du continent africain. Il a aussi exprimé sa joie et sa fierté d'être le premier fils du continent à diriger l'Organisation.

16. Il a rappelé que l'Afrique connaissait d'immenses difficultés à subvenir aux besoins alimentaires de sa population, et que l'agriculture y était en état de crise permanente, aggravée par divers conflits, qui contribuaient à pérenniser le recours massif à l'aide alimentaire. A cet égard, des défis et des problèmes majeurs se posaient et de nouvelles voies devaient être trouvées, avec l'appui de la FAO, pour les surmonter. Le Directeur général a informé la Conférence de la grave situation de malnutrition qui persistait dans les pays de la région et de la diminution des disponibilités alimentaires par habitant. Les tendances récentes ne faisaient que confirmer cette situation, d'immenses déficits de la production céréalière étant prévus, qui laissaient présager une situation alimentaire critique et une insécurité alimentaire générale sur le continent.

17. Parmi les causes profondes de cette situation on pouvait mentionner les aléas climatiques; l'adoption par les gouvernements de politiques qui avaient rarement réussi à stimuler les secteurs agricole et alimentaire; l'absence d'innovations technologiques significatives, comme la "révolution verte" qui avait tant concouru à accroître la productivité dans nombre de pays d'Asie. Les faiblesses institutionnelles et l'insuffisance des infrastructures avaient contribué à accentuer ces difficultés. Parmi les autres causes figuraient le taux très élevé de l'accroissement démographique, l'urbanisation rapide, la dégradation de l'environnement (et en particulier la désertification), l'instabilité politique, les troubles sociaux et les guerres civiles qui entraînaient des déplacements massifs de population - et ce dans un environnement économique international défavorable et avec une dette extérieure écrasante.

18. Le Directeur général a souligné qu'il y avait toutefois de l'espoir que le continent parvienne à relever ces défis. Le potentiel existait, la plupart des pays africains avaient courageusement appliqué des réformes pénibles et fait des efforts pour revitaliser leurs économies avec des résultats notables. L'irrigation était une pièce clé du mécanisme de redressement auquel la FAO apportait son appui. A cet égard, la FAO projetait d'entreprendre une étude spéciale destinée à évaluer ce potentiel et, par là, à résoudre certains des problèmes cruciaux qui entravaient l'introduction de l'irrigation dans les Etats Membres. Les forêts, l'élevage et la pêche constituaient d'autres domaines dans lesquels la FAO était active.

19. Le Directeur général a mis la Conférence au courant des nouvelles orientations et autres activités connexes concernant les politiques et programmes de la FAO. Elles intéressaient les domaines ci-après: la coopération technique entre pays en développement (CTPD), la mise en valeur des ressources génétiques, le rôle des femmes, le SIDA, le cinquantième anniversaire de l'Organisation et le Sommet mondial de l'alimentation.

20. S'agissant de la restructuration, déjà entérinée par la Résolution 10/93 de la Conférence, le Directeur général a déclaré que les nouvelles structures faisaient une distinction beaucoup plus nette entre les fonctions générales et opérationnelles de l'Organisation, qui devaient être décentralisées pour en améliorer l'efficacité et rapprocher les activités de la FAO du terrain. Un programme spécial avait

été lancé, qui devait avoir un impact rapide et significatif sur la sécurité alimentaire dans les pays tout en sauvegardant les ressources naturelles et en assurant une répartition équitable des fruits de la croissance de la production. Un deuxième programme spécial avait trait à la prévention des ravageurs et des maladies transfrontières des animaux et des plantes (EMPRES).

21. En ce qui concerne les forêts, des mesures avaient été prises pour redéfinir les priorités, ce qui contribuerait à augmenter la visibilité de la FAO dans ce secteur. De même, le programme des pêches avait été renforcé et des ressources allouées pour le développement de l'aquaculture. Les ministres responsables des forêts et des pêches seraient invités à la prochaine session de leurs comités techniques respectifs pour examiner la situation et formuler des recommandations appropriées. Un nouvel accord destiné à promouvoir la CTPD pour la réalisation des programmes prioritaires dans l'agriculture, les forêts et les pêches avait été formulé et soumis à l'approbation des gouvernements. La FAO contribuait également à la mise en oeuvre de programmes de prévention du SIDA à l'intention de la jeunesse rurale dans certains pays de la région et à l'évaluation de l'impact de cette maladie sur la production agricole.

22. A l'occasion du cinquantième anniversaire de la FAO, le Gouvernement canadien, en collaboration avec le Gouvernement de la Province de Québec, avait bien voulu accepter d'accueillir les manifestations qui marqueraient l'anniversaire de la fondation de la FAO, au Château Frontenac à Québec. Elles comprendraient, en particulier, un colloque international sur les problèmes de sécurité alimentaire et une réunion extraordinaire des ministres chargés de l'agriculture et de la coopération pour le développement. Considérant l'importance capitale de la sécurité alimentaire, la nécessité s'était imposée d'une réunion de haut niveau qui examinerait l'évolution de la situation alimentaire dans le monde depuis la Conférence mondiale de l'alimentation qui s'était tenue il y a 20 ans, analyserait les perspectives à l'horizon 2010 et sensibiliserait la communauté internationale au danger que représente la famine pour l'humanité. Cette réunion serait aussi l'occasion de promouvoir un engagement au plus haut niveau politique, ainsi que dans l'opinion publique, de façon à pouvoir prendre des mesures correctives à temps. Voilà le contexte dans lequel il avait proposé la convocation d'un sommet mondial de l'alimentation au début de 1996. Le colloque international et la réunion ministérielle qui se tiendraient en octobre 1995 à Québec, fourniraient l'occasion de mettre la dernière main à la préparation du Sommet. Le texte intégral de l'allocution du Directeur général figure à l'annexe F.

RESUME DES DEBATS

Exposés nationaux et débat général sur la situation de l'alimentation et de l'agriculture dans la région

23. Les délégations ont présenté leurs exposés nationaux sous ce point de l'ordre du jour. La Conférence a également entendu des exposés de deux observateurs d'Etats Membres de la FAO non desservis par le Bureau régional ainsi que d'un délégué de l'Organisation de l'unité africaine (OUA). Réunis pour la première fois depuis l'élection du premier Africain à occuper le poste élevé de Directeur général de la FAO, les Etats Membres ont exprimé, à l'unanimité, leurs vœux de succès dans l'accomplissement de sa tâche. Les Etats Membres ont constaté que le nouveau dynamisme clairement manifesté dans la fonction de l'Organisation était bon signe et il se sont engagés à appuyer le Directeur général.

24. La plupart des délégations sont convenues que s'il existait des différences notables entre pays du point de vue des structures agricoles et des écosystèmes, il y avait aussi de nombreux domaines dans lesquels leurs expériences, leurs aspirations et les mesures nécessaires pour résoudre les problèmes du secteur agricole étaient les mêmes. L'agriculture restait le secteur dominant de leurs économies, apportant la plus forte contribution au PIB et représentant la première source d'emploi. Les principaux producteurs du secteur agricole étaient les petits exploitants. La production agricole était insuffisante par rapport à la croissance démographique, la dégradation de l'environnement était latente, l'aménagement des sols et des eaux laissait à désirer, outre les problèmes de désertification, les sécheresses fréquentes et les maladies touchant les hommes, les animaux et les plantes sévissaient à l'état endémiques. La quasi-stagnation de l'environnement économique extérieur compliquait encore la situation.

25. Certains pays d'Afrique orientale et australe ont signalé que malgré les augmentations de la production constatées ces dernières années, les effets de plusieurs années de sécheresse assombrissaient encore leurs perspectives de production agricole. La Conférence a appris que des projets étaient mis en oeuvre pour exploiter les grandes masses d'eau disponibles, mais que faute de disposer des vastes ressources financières et techniques nécessaires, les pays ne pouvaient pas recueillir les bénéfices de ces tentatives.

26. Parmi les mesures prises par les pays en vue d'améliorer la situation de l'agriculture figuraient la libéralisation et la privatisation de leur économie. La plupart des pays avaient introduit des programmes d'ajustement sous une forme ou une autre, avec des résultats variables. La Conférence a recommandé d'entreprendre des études analytiques afin d'évaluer leur impact et de tirer les conclusions qui s'imposaient. Les pays s'étaient efforcés de promouvoir des économies intégrées et autosuffisantes grâce à la diversification de la production agricole, le remplacement des importations par des produits locaux et la modernisation du secteur. A cet égard, l'une des innovations adoptées comprenait la mise en place d'équipes de travail spéciales nationales chargées de fournir des conseils en matière d'exploitation des ressources pour le développement prioritaire du secteur agricole dans une économie de marché.

27. La Conférence a noté qu'en ce qui concernait le rôle central joué par les femmes africaines dans la production vivrière et agricole, les pays avaient pris des mesures spéciales répondant à leurs besoins spécifiques de productrices, de soutien économique et de chefs de ménage. Elle a également constaté que l'exode rural actuel concernait essentiellement les hommes, ce qui alourdissait encore le fardeau des agricultrices pour maintenir les niveaux de production agricole et la sécurité alimentaire dans les foyers. La Conférence a instamment prié les pays de continuer de prendre les mesures nécessaires pour créer des bases de données appropriées sur la situation socio-économique des femmes rurales et leurs besoins, et de veiller à ce que les programmes en faveur du développement agricole durable contiennent des informations sur le rôle respectif des hommes et des femmes.

28. La recherche, la vulgarisation et la formation agricoles, qui étaient reconnus comme la clé du développement de l'agriculture, constituaient à présent un grand domaine d'activité dans les programmes d'investissement. Les pays qui avaient adopté des approches systématiques, associées à la commercialisation, en vue de stimuler la productivité de l'agriculture avaient obtenu de bons résultats. A cet égard, les Etats Membres ont félicité la FAO de l'aide fournie pour mettre en oeuvre leurs programmes nationaux. Reconnaisant le rôle essentiel de l'aide financière extérieure pour compléter leurs efforts, les Etats Membres ont recommandé à la FAO d'intensifier ses efforts en vue d'aider les pays à obtenir le financement extérieur nécessaire.

29. Conscients de la corrélation importante entre l'alimentation, la nutrition, la santé, le développement national, la paix et la sécurité, les pays avaient mené des politiques visant à améliorer l'état nutritionnel de leurs populations tant urbaines que rurales par le biais de programmes éducatifs sur la production, le stockage, la transformation et la conservation des aliments, les soins de santé primaires et la surveillance nutritionnelle. Une attention particulière était accordée aux groupes les plus vulnérables de la société, en particulier les femmes et les enfants.

30. La Conférence a été informée d'autres domaines essentiels dans lesquels les pays avaient pris des mesures appropriées, tels que la réalisation d'études de l'impact sur l'environnement pour garantir l'utilisation de méthodes écologiquement rationnelles dans tous les programmes, des efforts pour remédier aux déséquilibres dans la répartition des terres, et l'allocation de 1 pour cent du budget national pour constituer un fonds de secours en cas de catastrophe. Le principe de l'avantage comparatif en matière de production que possédaient certains pays et régions a en outre été reconnu et exploité.

31. Dans son exposé, l'observateur des Etats-Unis a réaffirmé l'appui de son pays aux récentes initiatives prises par le Directeur général. Il a informé la Conférence des activités et projets auxquels son gouvernement avait coopéré avec l'Organisation en vue d'exécuter des programmes dans les pays de la région. Il a recommandé des mesures devant être prises par les pays eux-mêmes pour améliorer les résultats du secteur agricole et réaffirmé le soutien de son pays à l'Organisation.

32. Dans son exposé, l'observateur des Pays-Bas a exprimé sa satisfaction à la FAO qui avait accordé comme il se doit la priorité aux problèmes de sécurité alimentaire dans la région. Cette démarche devrait être encouragée de la base jusqu'au plus haut niveau. Il a en outre énuméré les activités menées par les Pays-Bas, en collaboration avec la FAO, pour aider les pays de la région dans des domaines comme la formation et la réalisation d'études sur l'agriculture de subsistance et le développement.

33. Le représentant de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) a remercié la FAO d'avoir invité son organisation à participer à la Conférence. Il était très reconnaissant à la FAO d'avoir inclus des thèmes de discussion concernant directement les problèmes de l'agriculture africaine. L'OUA avait renforcé sa coopération avec des institutions des Nations Unies, telles que la CNUCED et l'ONUDI, et collaboré avec la FAO à la préparation de l'étude sur le Programme agricole commun de l'Afrique (PACA). Les activités de suivi au titre de cette étude seraient communiquées aux Etats Membres en temps voulu.

34. La Conférence a réaffirmé qu'elle était consciente de la nécessité de renforcer la coopération régionale en Afrique et reconnu qu'il importait d'aborder de manière concertée les problèmes de pauvreté et d'insécurité rurales. La Conférence a réaffirmé son soutien au Centre de développement rural intégré pour l'Afrique (CDRIA), et a invité tous les Etats Membres africains à appuyer ce Centre, qui était une institution viable oeuvrant à la promotion du développement rural durable dans l'ensemble du continent.

35.

DECLARATION

LA CONFERENCE,

Prenant acte du Programme du Directeur général tel qu'approuvé par la cent sixième session du Conseil de la FAO;

Notant les préoccupations des Etats Membres en vue d'assurer la sécurité alimentaire grâce notamment à l'irrigation;

Considérant les risques que la récurrence de la sécheresse fait peser sur la production agricole notamment dans les zones arides et semi-arides;

Considérant la nécessité d'intensifier la production agricole afin de faire face aux besoins croissants de la population africaine dans la perspective de lancer une Révolution verte pour l'Afrique;

Notant le rôle irremplaçable de la maîtrise de l'eau dans la réalisation des objectifs de sécurité alimentaire sur ce continent où 4 500 milliards de m³ d'eau se perdent chaque année dans les mers et océans alors que 6 pour cent seulement des terres arables sont sous irrigation;

Recommande:

A la FAO

- a. D'entreprendre la remise à jour de son étude "l'Agriculture africaine - les 25 prochaines années" et particulièrement la remise à jour de son étude du potentiel d'irrigation en Afrique afin de disposer des données les plus proches de la réalité;
- b. De créer, à l'image du Proche-Orient, une Commission africaine de mise en valeur des terres et des eaux qui entreprendra, entre autres:
 - i) La promotion de techniques améliorées d'utilisation des terres et des eaux pour une agriculture et un développement rural durables;
 - ii) La compilation des données relatives à la mise en valeur et la conservation des ressources en terres et en eaux et offrira un forum d'échange d'information sur les problèmes liés à l'utilisation des terres et des eaux;
 - iii) La formulation de recommandations sur les voies et moyens par lesquels la FAO pourrait mieux assister les pays de la région pour le développement de l'utilisation efficace des ressources en eaux tant pour l'irrigation que pour les cultures pluviales.

Aux Etats Membres

- c. D'élaborer des politiques et programmes de mise valeur agricole des ressources en eau pour l'agriculture dans une perspective de développement durable.

A la Communauté internationale

- d. D'apporter son assistance aux Etats Membres pour élaborer et mettre en oeuvre des programmes de maîtrise et de conservation des eaux en vue du développement durable de l'agriculture aux fins de sécurité alimentaire.
- e. D'aider les Etats Membres à définir des politiques d'irrigation et à formuler des programmes d'irrigation basés sur la gestion participative et la promotion de l'irrigation privée.

QUESTIONS TECHNIQUES

Rapport sur les activités de la FAO dans la région en 1992-93

36. Le Représentant régional adjoint en charge pour l'Afrique a présenté le document¹ à la Conférence.

37. Malgré les nombreuses tentatives qui avaient été faites pour améliorer la situation, la pauvreté rurale s'était en fait aggravée, et 80 pour cent des pays connaissaient des situations de déficit alimentaire chronique. La croissance de la production alimentaire n'avait pas suivi celle de la consommation et les taux d'autosuffisance avaient baissé. La conclusion préoccupante que l'on pouvait tirer de cet état de fait était qu'un grand nombre d'Etats Membres de la région ne pouvaient subvenir à leurs besoins alimentaires de base et que la situation de la sécurité alimentaire ne cessait de se dégrader. En conséquence, cette crise du développement sans précédent engageait la communauté tout entière à mettre en place de nouvelles stratégies propres à ramener la région dans la voie d'une croissance soutenue.

38. Le Représentant régional adjoint en charge a rendu compte de façon circonstanciée des différents programmes et activités mis en oeuvre dans la région au cours de la période 1992-93. Il a cité entre autres les programmes destinés à atténuer la pauvreté rurale et notamment les propositions d'adopter une approche intégrée du développement rural, les analyses comparatives et multidimensionnelles des changements de régime foncier concernant les ressources en terres, l'organisation de l'accès au crédit des femmes rurales et la promotion d'activités génératrices de revenus au profit des femmes.

39. D'autres activités concernaient les consultations sur le rôle des organisations et groupements d'agriculteurs en matière d'éducation et de formation; la formation à l'utilisation rationnelle des ressources en eau; la coordination des activités relatives au Programme d'action forestier tropical (PAFT); les ateliers sur la lutte intégrée contre les ravageurs; la distribution et l'utilisation des pesticides; le dialogue national entre utilisateurs et producteurs de statistiques agricoles; les techniques après-récolte et la formation en matière de transformation des produits alimentaires. La coopération technique entre pays en développement (CTPD) avait aussi été promue.

40. La Conférence a exprimé sa consternation devant la persistance de la pauvreté dans la région en dépit de toutes les conférences. Différentes explications possibles de cette situation ont été avancées. Ainsi, la pauvreté rurale n'était pas, comme on le croyait trop souvent, l'exclusivité de l'agriculture, même si la nature prédominante du secteur dans la plupart des économies africaines en faisait le premier responsable de la pauvreté dans la plupart des pays. La pauvreté était aussi un problème structurel requérant une approche multisectorielle. Les Etats Membres ont reconnu que des mécanismes appropriés de suivi et d'évaluation faisaient défaut, de même que des mesures propres à assurer des transferts de technologies et de résultats de recherche appropriés, et ont demandé à la FAO de prendre les mesures qui s'imposaient pour les aider à remédier à la situation.

41. La Conférence a été avertie du fait que le manque de services et d'infrastructures appropriées dans les zones rurales contribuait à l'exode rural, ce qui accroissait la pression sur les maigres ressources des zones urbaines et accentuait la pauvreté dans les villes. La Conférence a instamment prié les Etats Membres de suivre étroitement la situation de façon à introduire des mesures appropriées permettant de rendre les zones rurales plus attrayantes et donc de réduire considérablement l'exode rural.

¹ ARC/94/2.

42. La Conférence a évoqué, parmi les autres causes, le fait que les ministres de l'agriculture n'avaient pas la maîtrise des ressources financières et étaient donc bridés dans l'exécution de programmes et projets vitaux de relance de l'agriculture. Cette remarque valait aussi au plan des politiques, où les interventions agricoles nécessaires ne bénéficiaient pas de la priorité voulue. Le manque de coopération interafricaine était un facteur inhibant, alors que le commerce, les transferts de technologies, l'harmonisation des politiques et le partage intelligent des ressources entre pays étaient les ingrédients indispensables du développement agricole africain.

43. La Conférence a recommandé que les ministres de l'agriculture des Etats Membres de la région entreprennent des efforts énergiques afin de sensibiliser les ministres des finances et les autres ministres concernés ainsi que les chefs d'Etat et de gouvernement pour qu'ils comprennent la nécessité vitale et urgente de donner la priorité à l'agriculture. La Conférence a recommandé en outre que la FAO et les autres organisations internationales concernées, par exemple l'OUA, fassent en sorte que, lors des réunions internationales, les ministres de l'agriculture agissent de concert avec les ministres chargés des ressources financières nationales, les autres ministres concernés et les chefs d'Etat chaque fois que l'occasion se présentait. Cela contribuerait à souligner le rôle essentiel de l'agriculture dans le développement national.

Promotion de la coopération agricole grâce au Programme agricole commun de l'Afrique

44. Le Fonctionnaire principal (Groupe Afrique; Division de l'analyse des politiques) a présenté à la Conférence le document² relatif à ce point de l'ordre du jour. Il a déclaré qu'il s'agissait en fait d'un document de l'OUA préparé avec l'appui de la FAO. Il a rappelé que l'idée de formuler un Programme agricole commun de l'Afrique (PACA) était née lors d'une réunion entre l'OUA et le système des Nations Unies, en 1990.

45. Un consensus s'était dégagé au cours de cette réunion, à savoir que pour appliquer les dispositions en matière d'alimentation et d'agriculture visant à instituer la Communauté économique africaine, il fallait préparer et adopter un programme pour le développement agricole durable. La réunion a en conséquence demandé à la FAO, en tant qu'organisation mondiale jouant un rôle de tout premier plan dans l'alimentation et l'agriculture, d'aider l'OUA à élaborer un projet de cadre pour ce programme. La FAO a accepté d'appuyer cette activité principalement parce qu'elle lui fournissait l'occasion de contribuer à l'intégration économique de l'Afrique grâce à la coopération en matière d'alimentation et d'agriculture.

46. L'intégration et la coopération économiques aux niveaux sous-régional et régional avaient effectivement joué un rôle important dans le développement global du continent. Aujourd'hui l'esprit de coopération et d'intégration entre les Etats Membres de la région était plus fort que jamais, comme en témoignait l'émergence de nombreuses organisations intergouvernementales.

47. La Conférence a débattu des mérites respectifs d'intituler le PACA politique ou programme, et a décidé de soumettre la question aux autorités compétentes de la FAO et de l'OUA, qui prendront la décision finale. Elle a toutefois reconnu que le but premier du PACA était de promouvoir la coopération et l'intégration régionales dans les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture. Plus spécifiquement, le PACA devrait promouvoir et renforcer la coopération économique grâce à la formulation et à la coordination de politiques, programmes et projets; la coopération technique en vue de faciliter la mise au point et l'application de technologies appropriées; et la coopération en vue d'une exploitation rationnelle et équitable des ressources communes.

² ARC/94/3.

48. Sous réserve des ajustements qui pourraient être décidés à l'avenir, les objectifs du PACA étaient d'engager les Etats Membres à coopérer en vue de développer l'agriculture, l'élevage et les pêches dans les buts suivants: garantir la sécurité alimentaire; accroître la production et la productivité des secteurs de l'alimentation et de l'agriculture, forêts et pêches comprises; accroître la production agricole grâce à la transformation sur place de divers produits agricoles; et protéger les cours des produits d'exportation sur le marché international.

49. Pour mettre en oeuvre le PACA, le Secrétariat de la Communauté économique africaine devrait veiller à ce que les documents cadres du PACA soient examinés et approuvés par les organisations pertinentes nationales, sous-régionales et continentales, les organisations non gouvernementales, les associations professionnelles et les chambres de commerce, d'industrie et d'agriculture, dont le rôle en la matière était capital.

50. Pour parvenir à atteindre les objectifs du PACA, il faudrait se reposer largement sur les communautés économiques régionales. Les politiques et les programmes de ces groupements intégrés devraient constituer une composante majeure du PACA. Si une aide financière extérieure était la bienvenue, le financement du PACA incomberait en premier lieu aux pays africains.

51. La Conférence a approuvé les principes et stratégies du PACA. Elle a recommandé à la FAO d'intensifier ses efforts pour laisser en permanence l'élaboration, l'exécution et le suivi du PACA à l'ordre du jour des futures conférences régionales, de manière à garantir la participation continue de la Conférence à ce processus.

52. La Conférence a souligné l'importance de l'ouverture des frontières, de la compétitivité et des consultations sur l'exploitation des ressources hydriques communes. Elle a recommandé d'adopter une approche pragmatique en vue de promouvoir l'intégration et la coopération économiques, avec des phases d'exécution clairement définies. La Conférence a recommandé en outre à la FAO de continuer de fournir une assistance technique en vue de renforcer les capacités analytiques des Etats Membres ainsi que des groupements d'intégration en matière d'analyse des politiques. En outre, elle a invité la FAO à appuyer les Etats Membres pour les aider à mettre en place des conditions favorables à l'intensification des échanges entre pays africains.

53. La Conférence a jugé de la plus haute importance que les pays harmonisent leurs politiques macro-économiques et sectorielles et a suggéré de concevoir et de mettre en oeuvre les programmes d'ajustement structurel en tenant compte de la dimension régionale.

Résultats de la cent sixième session du Conseil et incidences sur les activités présentes et futures de la FAO dans la région

54. Le Président indépendant du Conseil de la FAO a présenté à la Conférence le document³ relatif à ce point de l'ordre du jour. Il a souligné que ce document était présenté à des fins d'information uniquement, et qu'il fournirait à cet égard un compte-rendu des délibérations. Dans l'ensemble, le document mentionnait les réformes entreprises à la suite des propositions du Directeur général dans le contexte de la transformation du système des Nations Unies, et dans le cadre d'un vaste processus de consultation et de participation des Etats Membres, ainsi que de transparence de la part du Secrétariat de la FAO.

55. Il a été admis que les propositions du Directeur général avaient un caractère normatif et qu'elles ne constituaient qu'une première étape de l'adaptation de la FAO aux nouveaux défis de la sécurité alimentaire, du développement rural et d'une efficacité accrue de gestion, le tout dans les

³ ARC/94/INF/10.

strictes limites du budget de la FAO. Le rapport sur l'état d'avancement de la mise en oeuvre des décisions prises par le Conseil avait été examiné et le document supplémentaire y relatif serait présenté à une session ultérieure du Conseil. Cela permettrait une nouvelle évaluation des progrès accomplis à ce jour.

56. La Conférence a appris que le Conseil avait confirmé que la réalisation de la sécurité alimentaire à l'échelle mondiale devait être une priorité absolue, et que la FAO devrait redoubler d'efforts pour mettre en oeuvre les programmes spéciaux appropriés, en particulier dans les pays à faible revenu et à déficit vivrier (PFRDV). Il a été convenu que cela exigerait des ressources financières supplémentaires. L'autre programme spécial approuvé à l'unanimité était le Système de prévention et de réponse rapide (EMPRES) contre les ravageurs et les maladies transfrontières des animaux et des plantes. Le principe d'une accélération de la restructuration a également été approuvé à l'unanimité.

57. Il a été reconnu que la politique de décentralisation proposée par le Directeur général donnait une nouvelle dimension à l'identification des besoins régionaux, sous-régionaux et nationaux. Par ailleurs, le nouveau Département de la coopération technique permettait d'améliorer les relations de coopération avec les institutions multilatérales et bilatérales, le secteur privé et les ONG. Le nouveau Département du développement durable a aussi recueilli un appui unanime.

58. Le Conseiller spécial du Directeur général/Sous-Directeur général pour l'environnement et le développement durable a rendu compte des mesures prises par le Directeur général en application des décisions de la cent sixième session du Conseil. Il a souligné que la vaste portée de ces décisions impliquait une série d'étapes qui s'étendraient au-delà de l'exercice biennal actuel et intéresseraient la préparation et l'exécution du Programme de travail et budget 1996-97.

59. En ce qui concerne la décentralisation, le Directeur général a consulté les Etats Membres sur leurs priorités afin de garantir que les équipes multidisciplinaires établies dans les Bureaux régionaux et sous-régionaux intègrent des connaissances techniques spécifiquement liées à leurs besoins. Les Etats Membres étaient également consultés en vue de parvenir à un consensus sur l'emplacement des bureaux sous-régionaux pour l'Afrique du Nord et l'Afrique orientale et australe. En ce qui concerne les bureaux de la FAO dans les pays, un examen de leurs activités était effectué à la demande du Directeur général, en vue d'améliorer encore leurs résultats. Le Règlement intérieur de l'Organisation était dans le même temps adapté pour permettre le recrutement de fonctionnaires recrutés sur le plan national.

60. La restructuration au Siège était à présent entrée dans la phase de redéploiement et de redéfinition des postes, particulièrement au sein du Département de la coopération technique et du Département du développement durable. Cette phase était pratiquement achevée et serait suivie d'une série de mutations de personnel et de nouveaux recrutements.

61. Il a également été signalé que les nouveaux programmes spéciaux pour les PFRDV et EMPRES avaient achevé leurs activités de planification et de programmation et procédaient au lancement d'activités de terrain aux niveaux national et sous-régional. Il s'agissait de projets pilotes visant à accroître la production vivrière locale dans les PFRDV, ainsi que d'une série de mesures pour la prévention et la surveillance des infestations acridiennes, et pour la lutte et l'éradication de la peste bovine.

62. La Conférence s'est déclarée satisfaite des progrès accomplis et des mesures prises par le Directeur général dans le court laps de temps écoulé depuis la session du Conseil, et a invité le Conseil à continuer de suivre la mise en oeuvre de ses décisions, de donner des orientations et d'appuyer l'Organisation à cet effet.

Préparation du Sommet mondial de l'alimentation de 1996

63. Le Directeur de la Division de l'information a présenté à la Conférence le document⁴ relatif à ce point de l'ordre du jour. Il était entendu que ce document était aussi présenté à la Conférence à des fins d'information uniquement. Toute une gamme de données concernant la persistance de l'insécurité alimentaire dans de nombreux pays, l'accroissement démographique et le déclin de l'investissement agricole⁵ avait été fourni à la Conférence. La "vive préoccupation" exprimée à ce sujet par la vingt-septième session de la Conférence a été rappelée, ainsi que l'appel de la Conférence en faveur d'une action immédiate pour réaliser la sécurité alimentaire.

64. La Conférence a noté que le Directeur général avait consulté un certain nombre de Chefs d'Etat et de gouvernement dans toutes les régions au sujet de ces questions, et qu'il avait constaté que, de l'avis général, la tenue d'un Sommet mondial de l'alimentation dans les plus brefs délais était justifiée et à la mesure de la gravité des problèmes d'insécurité alimentaire. La Conférence a noté en outre que le Directeur général avait l'intention de convoquer le Sommet mondial de l'alimentation pour le début de 1996. Les samedi 9 et dimanche 10 mars 1996 étaient actuellement envisagés comme dates possibles. L'objectif de ce Sommet était de faire prendre conscience aux responsables politiques au plus haut niveau, ainsi qu'à l'opinion publique, du fait que la persistance de l'insécurité alimentaire était inacceptable et qu'il était nécessaire de résoudre le problème grâce à une mobilisation et à une action mondiales. Le Sommet devait conduire à l'élaboration de politiques aux niveaux national et international, ainsi qu'à l'adoption d'un plan d'action. Il n'était pas prévu de proposer de nouvelles structures organisationnelles ou des mécanismes financiers supplémentaires.

65. La Conférence a été informée que les préparatifs comprendraient de vastes consultations avec les gouvernements, les organisations non gouvernementales, le secteur privé et le système des Nations Unies. Le Secrétariat exposerait les grands problèmes touchant la sécurité alimentaire mondiale par le biais d'une série d'analyses qui porteraient sur les tendances passées, la situation présente et les mesures envisagées pour l'avenir. Ces documents s'appuieraient essentiellement sur la publication "Agriculture: Horizon 2010", ainsi que sur d'autres études effectuées par l'Organisation. Le Secrétariat préparerait en outre un document de politique générale qui serait examiné par le Sommet, ainsi qu'un plan d'action.

66. Cette documentation serait tout d'abord présentée à une réunion ministérielle extraordinaire qui se tiendrait à Québec (Canada) du 14 au 16 octobre 1995, à l'occasion du cinquantième anniversaire de la FAO. Les ministres de l'agriculture et de la coopération pour le développement seraient invités à cette réunion. Toujours dans le cadre de l'anniversaire de l'Organisation, le Gouvernement fédéral du Canada et le Gouvernement de la province de Québec organiseraient un colloque international de trois jours sur les problèmes de sécurité alimentaire, qui se tiendrait à Québec, du 11 au 13 octobre 1995. Des représentants des gouvernements, des organisations non gouvernementales et du secteur privé participeraient à ce colloque. Etant donné que ces deux manifestations seraient étroitement associées, les représentants des ONG et du secteur privé participant au colloque auraient la possibilité d'exposer leur point de vue sur les problèmes de sécurité alimentaire devant la réunion ministérielle.

67. La Conférence a pleinement approuvé la tenue du Sommet mondial de l'alimentation.

⁴ ARC/94/INF/9.

⁵ ARC/94/INF/11.

Projet de Déclaration sur l'alimentation et l'agriculture

68. Le Directeur de la Division de l'information a présenté ce document⁶ à la Conférence, à des fins d'information uniquement. La Conférence a appris que le Secrétariat avait préparé un projet de "Déclaration sur l'alimentation et l'agriculture"⁷ à la suite de la Résolution 4/93 de la vingt-septième session de la Conférence de la FAO relative au cinquantième anniversaire de l'Organisation, qui recommandait qu'un projet de Déclaration soit soumis à toutes les conférences régionales en 1994. Les Etats Membres ont été invités à soumettre leurs observations par écrit dans des délais spécifiés. En ce qui concerne la région Afrique, ces observations devaient parvenir avant le 28 décembre 1994.

69. Le projet serait révisé par le Secrétariat en fonction des observations écrites des Etats Membres. Le projet révisé serait soumis à l'examen de la cent huitième session du Conseil, en juin 1995. A la suite des délibérations du Conseil, il serait de nouveau révisé, puis soumis pour approbation lors de la commémoration du cinquantième anniversaire de l'Organisation, puis à la Conférence de la FAO en novembre 1995.

70. La Conférence régionale a appris également que la résolution relative à la commémoration du cinquantième anniversaire de la FAO adoptée lors de la dernière Conférence demandait en outre à tous les Etats Membres de célébrer cet événement comme il le méritait. De nombreuses activités étaient déjà à l'étude. Par exemple, plus de 70 pays avaient déjà décidé d'émettre des timbres commémoratifs et jusqu'à présent plus de 35 pays avaient indiqué qu'ils frapperaient des monnaies commémoratives. Pour aider les Etats Membres à organiser des événements appropriés, le Directeur général avait déjà décidé du thème de la Journée mondiale de l'alimentation pour 1995, qui était également le thème de l'anniversaire: "assurer des vivres pour tous".

71. La délégation du Canada a informé la Conférence des manifestations prévues à Québec pour marquer le cinquantième anniversaire de la FAO, en octobre 1995. Le Gouvernement du Canada, la Province du Québec et la ville de Québec préparaient un colloque international du 11 au 13 octobre 1995 sur les nombreux problèmes de la sécurité alimentaire. Le cinquantième anniversaire serait célébré le 16 octobre au Château Frontenac à Québec, site de fondation de la FAO en 1945; ces manifestations se concluraient par l'approbation de la Déclaration de Québec - Déclaration sur l'alimentation et l'agriculture à l'occasion du cinquantième anniversaire de la FAO. Le Gouvernement du Canada accueillerait en outre la réunion ministérielle convoquée par le Directeur général en vue de la préparation du Sommet mondial de l'alimentation.

72. A la fin de cet exposé, la Conférence a pris note du document et de son contenu.

Conception et utilisation de technologies pour une approche écorégionale de la production agricole durable en Afrique

73. Le Fonctionnaire principal de la Division du développement de la recherche et de la technologie a présenté à la Conférence le document⁸ relatif à ce point de l'ordre du jour. Il a rappelé les recommandations formulées par la treizième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique, qui avait examiné ce thème, et mis en lumière les mesures prises par la FAO au cours de la décennie passée. Il a souligné que la situation de l'alimentation et de l'agriculture en Afrique subsaharienne s'était sérieusement dégradée au cours de la décennie écoulée, et que parmi les nombreuses causes,

⁶ ARC/94/INF/10.

⁷ ARC/94/INF/9.

⁸ ARC/94/4.

deux problèmes principaux se dégagèrent. Le premier concernait les lacunes des institutions nationales de développement de la recherche et de la technologie agricoles, qui avaient généralement freiné la conception, la mise au point et le transfert de technologies; le deuxième était l'inaptitude des politiques et l'incapacité d'ajuster les politiques qui déterminent les coûts de production, de distribution et de transformation, ce qui compromettait la compétitivité sur les marchés intérieur, régional et international.

74. Il a reconnu que la mise au point et le transfert de technologies étaient le moteur du progrès agricole et souligné que les conceptions précédentes du développement de la recherche et de la technologie devaient être modifiées pour permettre au secteur agricole de faire face aux problèmes alimentaires et économiques des pays de manière efficace et durable.

75. En ce qui concerne les tendances passées de la mise au point de technologies, les services nationaux de recherche agronomiques de l'Afrique avaient entrepris de renforcer leurs capacités pour compléter les technologies et les compétences locales en concevant et en transférant des techniques adaptées aux différents ensembles agro-écologiques et socio-économiques de façon à atteindre le double objectif de la productivité et de la durabilité. Ces efforts comprenaient l'adoption de variétés de cultures vivrières et commerciales à rendement plus élevé, résistant aux maladies et aux ravageurs et de qualité supérieure; la lutte contre les maladies animales, la mise au point de nouveaux vaccins, l'amélioration des régimes de pacage et l'aménagement des parcours; et l'amélioration des pêches et de la transformation du poisson. Toutefois, les efforts actuels étaient nettement insuffisants par rapport aux problèmes et aux possibilités.

76. La Conférence a appris que l'approche écorégionale pour le développement et le transfert de technologies était efficace non seulement pour concevoir et identifier des techniques appropriées mais aussi pour promouvoir l'échange de technologies entre les pays et les écorégions. Elle a noté que la région Afrique était parmi celles qui avaient les conditions agro-écologiques et les systèmes agricoles les plus variables et les plus complexes du monde. Pour accroître la production et la protéger des fluctuations brutales, l'irrigation ainsi que la gestion et la conservation des eaux devraient recevoir une priorité élevée, afin de permettre l'adoption de technologies de la Révolution verte et d'intensifier la production agricole de façon durable.

77. La Conférence a ensuite été informée des diverses stratégies écorégionales visant à améliorer la mise au point, l'évaluation, le transfert et l'adoption ou l'adaptation de technologies appropriées pour répondre à un double objectif: promouvoir l'accroissement de la productivité et accroître la durabilité et la conservation des ressources naturelles. Ces stratégies comprenaient les actions menées par les services nationaux et internationaux de recherche agronomique, ainsi que des mécanismes de soutien permettant d'ajuster leur perspective et leur mission pour s'adapter à l'évolution de la réalité socio-économique, politique, climatologique et scientifique. Une Révolution verte respectueuse de l'environnement et durable adaptée aux conditions de l'Afrique devrait être mise au point. Un financement adéquat, durable et transparent de la recherche agricole et du développement de la technologie devait être assuré.

78. L'attention de la Conférence a été attirée sur le fait que l'utilisation de l'expression "Afrique subsaharienne" pouvait être inappropriée lorsqu'on traitait des questions de transfert de technologies, puisque les considérations relatives à l'alimentation et à l'agriculture dans ce domaine devraient plutôt être basées sur des facteurs écologiques et non sur une distinction entre Afrique septentrionale et Afrique australe. Le Comité a noté que la portée géographique du document s'étendait à l'ensemble de la région Afrique et pas seulement à l'Afrique subsaharienne.

79. La Conférence a mentionné les études précédentes entreprises par la FAO telles que "l'Agriculture africaine: les 25 prochaines années" qui examinaient de manière approfondie les grandes questions affectant le secteur dans les pays de la région. Etant donné que ces études servaient de base à l'évaluation de l'étendue du transfert et de l'utilisation des technologies, la Conférence a recommandé que la FAO prenne des mesures pour les mettre à jour.

80. La Conférence s'est félicitée du Programme spécial du Directeur général à l'appui de la sécurité alimentaire, qui fait une place particulière aux pays à faible revenu et à déficit vivrier. Elle a reconnu que cette orientation dépendait essentiellement de l'intensification et de la durabilité de la production alimentaire dans les pays déficitaires grâce à l'utilisation d'ensembles technologiques améliorés. La Conférence a approuvé cette approche et a prévenu que les enseignements tirés de la Révolution verte en Amérique latine et en Asie devraient être dûment examinés lors du lancement de cette nouvelle Révolution verte. Elle a souligné que la nouvelle Révolution verte devrait comprendre une plus vaste gamme de produits, réduire les inégalités grâce à son introduction tant dans les zones agro-écologiques riches en ressources que dans celles moins favorisées, et être respectueuse de l'environnement. Elle a recommandé que les programmes nationaux et internationaux appuient la fourniture en temps voulu aux agriculteurs d'intrants clés, tels que services d'aménagement et de mise en valeur des eaux, crédit, semences de qualité et engrais, et ce en quantité adéquate. La Conférence a recommandé à la FAO d'appuyer les efforts déployés par les Etats Membres pour élaborer des programmes d'irrigation sur l'exploitation et de construction de petits barrages. Elle a demandé en outre à la FAO d'aider les Etats Membres à mettre en place des services efficaces de recherche et de formation, et des réseaux de distribution d'intrants clés tels que semences de qualité supérieure, engrais, pesticides, etc., en vue d'accroître la productivité agricole.

81. La Conférence a souligné que la préoccupation principale des Etats Membres devait être d'assurer l'approvisionnement alimentaire d'une population en expansion rapide, tout en inversant le processus de dégradation des ressources naturelles et aussi en améliorant et en conservant celles-ci. La Conférence a noté que le fléau de la sécheresse tendait désormais à être une caractéristique permanente de la région et que ce problème nécessitait des études plus scientifiques.

82. Malgré le rôle central des technologies appropriées, la Conférence a souligné qu'il fallait disposer de la volonté et de l'engagement politique nécessaires ainsi que de politiques multisectorielles adaptées pour compléter l'impulsion technologique. Elle a recommandé d'effectuer une analyse permettant de déterminer à quel niveau les problèmes se posaient, à savoir lors de la formulation et/ou de l'exécution, et de prendre des mesures pour supprimer les goulets d'étranglement. Une volonté politique adaptée contribuerait à réduire, sinon à éliminer complètement, les problèmes dus à l'homme. Il fallait également mettre en place des mécanismes permettant d'accéder aux technologies, puisque l'on tendait toujours plus à protéger les droits de propriété dans ce domaine.

83. La Conférence a reconnu que la valorisation de la base de ressources humaines était un facteur clé pour améliorer la qualité du développement et du transfert de technologies dans la région et que les lacunes dans ce domaine étaient un problème majeur pour l'Afrique. Elle a recommandé que cet aspect reçoive un rang de priorité élevé dans les programmes nationaux et internationaux, et qu'un processus approprié soit élaboré et mis en oeuvre pour identifier les priorités en matière de mise en valeur des ressources humaines. Ce faisant, les besoins des agriculteurs et des femmes devraient être dûment examinés.

Suite donnée au Programme international de conservation et de restauration des terres en Afrique et rôle de la FAO dans l'exécution du programme "Action urgente pour l'Afrique" dans le cadre de la Convention internationale sur la lutte contre la désertification

84. Le Fonctionnaire régional - ressources en sol - du Bureau régional pour l'Afrique a présenté à la Conférence le document⁹ relatif à ce point de l'ordre du jour. Rappelant que la sécurité alimentaire, le bien-être économique et la qualité de vie des populations africaines dépendaient de la qualité des ressources en pâturages et en forêts, le Fonctionnaire régional a indiqué que ces ressources étaient gravement menacées et que la dégradation des terres restait et demeurerait l'un des plus graves problèmes de l'Afrique contemporaine.

85. Pour prévenir et lutter contre la dégradation des terres, la FAO a préparé le Programme international de conservation et de restauration des terres en Afrique, qui a été approuvé par la seizième Conférence régionale pour l'Afrique. Le Fonctionnaire régional - ressources en sol - a également mentionné la Convention adoptée par la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED), qui avait un impact considérable sur le Programme international de conservation et de restauration des terres en Afrique. Cette Convention comprenait un programme d'action pour le développement durable à l'échelle mondiale en vue de lutter contre la désertification et la sécheresse.

86. Du fait de sa grande expérience en matière de lutte contre la désertification et de développement durable, il était inévitable que la FAO soit étroitement associée à l'élaboration de la Convention et à la mise en oeuvre de ses activités. Pour harmoniser et renforcer ses activités concernant la lutte contre la désertification et la mise en valeur des terres arides, et pour fournir l'appui nécessaire à la Convention, la FAO a créé un Groupe de travail qui devait servir de point focal et mener des activités en coopération. Une annexe concernant la mise en oeuvre au niveau régional pour l'Afrique faisait partie intégrante de la Convention et visait à définir les mesures et les dispositions à prendre pour l'application de la Convention dans la région.

87. Le Fonctionnaire régional a mis en lumière le rôle important de la FAO au cours du processus de négociation et décrit en détail les nombreuses mesures concrètes relatives à la mise en oeuvre des objectifs de la Convention, et plus spécifiquement celles figurant dans l'annexe pour l'Afrique et celles liées à la Résolution sur les mesures à prendre d'urgence pour l'Afrique. Toutes ces activités ont été menées dans le nouveau cadre d'orientation défini par la FAO et des modifications des structures de l'Organisation.

88. La Conférence a été informée de la portée et des modalités d'exécution du Programme international pour la conservation et la restauration des terres en Afrique, des progrès accomplis jusque-là et des enseignements tirés. Des rapports nationaux avaient également été préparés pour un certain nombre de pays, notamment le Bénin, le Burkina Faso, le Burundi, la République centrafricaine, la Gambie, le Malawi, le Mali, le Maroc, le Rwanda et le Togo, tandis que des missions d'identification avaient été menées dans un certain nombre de pays. Jusqu'à présent le Programme avait essentiellement été appuyé par le Programme ordinaire de la FAO, mais après la phase d'identification ce soutien devait s'intensifier en vue de l'élaboration de programmes nationaux et régionaux.

89. La Conférence a exprimé sa satisfaction à l'égard de l'initiative prise par la FAO en ce qui concerne le Programme international de conservation et de restauration des terres en Afrique et a approuvé la proposition formulée par la FAO, à savoir, faire de ce programme un instrument de la mise en oeuvre de la Convention et notamment de la résolution connexe sur les mesures à prendre

⁹ ARC/94/INF/6.

d'urgence pour l'Afrique. La Conférence a constaté la gravité et l'étendue de la désertification et de la dégradation des terres, et a souligné leur incidence négative sur la productivité agricole et les conditions de vie des populations.

90. La Conférence a été informée des activités en cours et déjà entreprises dans chaque pays et s'est félicitée de la participation de la FAO aux discussions relatives au processus de négociation ainsi que des mesures prises en vue de l'application de l'Annexe pour l'Afrique. La Conférence a recommandé à la FAO d'intensifier son assistance aux Etats Membres dans le domaine de la conservation des terres et des eaux.

91. La Conférence a reconnu que pour résoudre les problèmes de désertification, il fallait se concentrer sur les causes plutôt que sur les symptômes, et adopter une approche pluridisciplinaire. Elle a souligné qu'il était nécessaire que les pays mènent effectivement leurs propres programmes de lutte contre la désertification afin d'obtenir de meilleurs résultats. Il fallait également échanger des données d'expérience et des connaissances dans les domaines de la participation populaire et de la formulation des politiques. La Conférence a recommandé aux pays de prendre des mesures pour accroître l'efficacité des programmes de lutte contre la désertification en regroupant les ressources et les responsabilités au niveau national et en les partageant entre les différents ministères ainsi qu'entre les pays.

92. La Conférence a souligné qu'il était nécessaire d'insister sur l'évaluation, le suivi et l'évaluation des projets et des programmes concernant les terres, l'eau et les ressources naturelles en général. Du fait de la gravité du problème de la dégradation des terres et de la désertification, des solutions et des engagements de longue haleine étaient nécessaires. En conséquence, il était important d'établir un mécanisme transparent et indépendant pour financer les programmes et les projets apparentés.

93. Tout en soulignant la nécessité d'établir des liens étroits entre décideurs, chercheurs et utilisateurs, la Conférence a demandé l'élaboration de programmes nationaux de recherche sur la conservation des sols et des eaux et a sollicité l'assistance de la FAO et de la communauté internationale à cet effet. La Conférence a recommandé à la FAO de continuer d'appuyer le Programme international de conservation et de restauration des terres en Afrique et a demandé un soutien financier plus important à long terme de la part des bailleurs de fonds pour mettre en oeuvre le Programme.

Proposition concernant un dispositif de diversification pour les produits de base africains

94. L'Economiste principal (Groupe Afrique, Division de l'analyse des politiques) a présenté à la Conférence le document¹⁰ relatif à ce point de l'ordre du jour. Dans son exposé, il a fait remarquer que l'idée de diversifier les économies des pays africains n'était pas nouvelle, mais qu'elle n'avait jamais vraiment eu de suite concrète par le passé. La proposition concernant un dispositif de diversification pour les produits de base africains, actuellement à l'étude dans la sphère des Nations Unies, était donc le premier effort concerté sérieux au niveau international en vue d'une mise en oeuvre réaliste. Il a retracé les origines du processus qui avait débouché sur la réalisation d'une étude intitulée "Moyens de diversifier les produits de base en Afrique aux niveaux national, sous-régional et régional avec l'appui de la communauté internationale".

95. Il a été reconnu que si cette diversification incombait avant tout aux pays africains, les problèmes financiers et autres rendaient impératif de rechercher une assistance extérieure à l'appui des programmes et projets de diversification. La FAO, à la demande du Secrétaire général des

¹⁰

ARC/94/INF/8.

Nations Unies, avait contribué à la préparation d'un document intitulé "Une étude sur la nécessité et la faisabilité de la création d'un fonds de diversification pour les produits de base africains", accompagnée de recommandations pertinentes. Cette étude a servi de base aux consultations entre les pays africains et la communauté internationale sous les auspices de l'Assemblée générale des Nations Unies.

96. La Conférence a appris que la nécessité d'un fonds de diversification pour les produits de base africains était certainement plus urgente aujourd'hui que jamais, du fait des graves difficultés économiques que connaissait la région. Toutefois pour que la diversification soit un succès, des ressources considérables étaient nécessaires et notamment des ressources extérieures. Actuellement, les flux de ressources extérieures en faveur des projets de diversification en Afrique étaient limités mais des ressources supplémentaires ne seraient disponibles qu'avec la formulation de projets et de programmes aptes à bénéficier d'un concours bancaire.

97. Il existait actuellement des insuffisances dans l'aide au développement pour la préparation de projets de diversification suffisamment rentables pour attirer des investisseurs potentiels. Comblar cette lacune était la raison d'être de cette proposition concernant la création d'un dispositif de diversification pour les produits de base. La création de ce dispositif sous sa forme actuelle ne nécessitait pas une nouvelle structure qui demanderait des négociations très longues et impliquerait la mise en place d'une nouvelle bureaucratie coûteuse.

98. La Conférence a appris que le dispositif serait établi au sein de la Banque africaine de développement et que des Conseils nationaux de diversification seraient mis en place dans les pays pour superviser les initiatives dans ce domaine. En outre, la Conférence a été informée que la proposition était examinée actuellement aux Nations Unies, et que l'on espérait qu'elle recueillerait un avis positif. Il fallait à ce stade tenir compte du fait que la FAO avait uniquement un rôle d'animateur utilisant divers moyens d'assurer le succès de la proposition et son acceptation.

99. La Conférence a appuyé à l'unanimité la proposition et a félicité la FAO d'avoir pris cette initiative qui serait effectivement avantageuse pour les pays de la région. Elle a toutefois averti que ce dispositif ne devrait pas être utilisé pour des études théoriques ou pour l'assistance technique, mais pour des activités de développement concrètes sur le terrain. A cet égard, on a attiré l'attention des participants sur le fait que les subventions étaient préférables aux prêts pour établir le fonds. En outre, les éventuels méfaits de la diversification dans les zones marginales devaient être étroitement surveillés.

100. La Conférence a été informée des nombreuses activités déjà en cours dans les pays pour mettre en oeuvre des programmes de diversification avec des résultats prometteurs. La Conférence a reconnu que cela était de la plus haute importance pour la participation à la base aux activités apparentées, et a recommandé que les petits agriculteurs et leurs organisations soient représentés au sein des Conseils nationaux de diversification. De même, il importait de donner la priorité à la promotion du commerce interrégional afin de regagner les parts du marché régional perdues au profit des concurrents étrangers.

101. La Conférence a reconnu qu'il était nécessaire d'harmoniser les politiques macro-économiques afin de favoriser les échanges à l'intérieur de l'Afrique et a recommandé que les pays africains examinent maintenant la possibilité de lever les obstacles artificiels aux échanges. Toutefois, bien que cela soit important, d'autres considérations devaient être prises en compte, telles que le manque d'infrastructures de transport et la non compétitivité des exportations africaines, ainsi que l'absence d'accès aux marchés des capitaux par les ressortissants, qui pourraient limiter les avantages de la diversification.

Lutte contre le criquet pèlerin dans la région et préparation des futures campagnes

102. Le Fonctionnaire principal (protection des cultures) du Bureau régional pour l'Afrique a présenté à la Conférence le document¹¹ relatif à ce point de l'ordre du jour. Il a rappelé que les infestations acridiennes étaient l'un des fléaux qui affligeaient encore certains pays de la région Afrique et en a évoqué les manifestations les plus récentes, notamment l'invasion importante de 1987-89 qui avait affecté principalement le centre, l'ouest et le nord-ouest de l'Afrique, ainsi que le retour offensif de 1992-94 dans la région centrale (région de la mer Rouge), qui s'était étendu à l'Afrique de l'Ouest, à l'Inde et au Pakistan. Il a souligné que la FAO et la communauté internationale des donateurs avaient déployé des efforts considérables pour lutter contre les infestations, et avaient alloué quelque 300 millions de dollars E.-U. en 1987-88 pour traiter 15 millions d'hectares, et 43 millions de dollars E.-U. en 1992-94 pour traiter 4 millions d'hectares.

103. Il a informé les participants de l'augmentation apparente de la fréquence des infestations de criquets pèlerins et des répercussions financières et écologiques des campagnes de lutte chimique. Le rapprochement des infestations de criquets pèlerins pouvait s'expliquer par plusieurs facteurs, notamment: conditions climatiques favorables à la reproduction, manque de préparation des pays pour répondre à ces invasions, mauvaises conditions de sécurité dans les pays où se trouvaient les zones de reproduction des criquets pèlerins, impossibilité d'effectuer des prévisions précises à long terme, absence de pesticides écologiquement sûrs et persistants depuis l'interdiction de la dieldrine - produit antiacridien apparemment efficace - et insuffisance des mesures de lutte préventive.

104. La Conférence a appris le rôle important que les trois commissions régionales de la FAO chargées de la lutte contre le criquet pèlerin pouvaient jouer dans la promotion de la recherche nationale et internationale et la coordination des activités apparentées de prospection et de lutte. La Conférence a par ailleurs été informée de l'importance des trois organisations intergouvernementales régionales de lutte antiacridienne dans les aires de rémission et d'infestation d'Afrique de l'Ouest (OCLALAV), d'Afrique de l'Est (OLCP-EA) et d'Afrique centrale et méridionale (IRLCO-CSA). La situation financière critique affectant les trois organisations intergouvernementales du fait des retards de versement des contributions de certains Etats Membres était regrettable.

105. La Conférence a pris connaissance des stratégies actuelles de lutte contre le criquet pèlerin et a noté avec regret la prédominance de la stratégie curative visant à gérer les crises et à lancer des opérations d'urgence coûteuses par rapport à la stratégie préventive plus permanente et durable d'alerte précoce et de surveillance. Cette dernière stratégie permettait d'intervenir rapidement avant que les infestations de criquets pèlerins ne prennent trop d'ampleur. La Conférence a par ailleurs été informée de la proposition du Directeur général visant à mettre en place un Système de prévention et de réponse rapide (EMPRES) contre les ravageurs et les maladies transfrontières des animaux et des plantes, qui avait déjà été approuvée par le Conseil de la FAO à sa cent sixième session.

106. La Conférence a pris note des diverses initiatives audacieuses prises par les pays pour lutter contre le fléau acridien dans des conditions humaines et financières difficiles. Etant donné que ce fléau affectait les pays sans s'occuper des frontières, il fallait impérativement que les pays coopèrent et coordonnent leurs programmes de lutte. Il a été noté que l'absence de volonté politique allait à l'encontre des efforts visant à remédier à la situation.

107. La Conférence a appuyé l'objectif et la priorité de l'EMPRES, à savoir établir un système de détection rapide et de lutte antiacridienne dans la région centrale, zone d'où partent la plupart des retours offensifs. Elle a demandé aux donateurs éventuels ainsi qu'aux pays touchés d'apporter tout leur appui et leur coopération à la mise en oeuvre de l'EMPRES. La Conférence a demandé en outre

¹¹ ARC/94/INF/12.

au Directeur général de la FAO de faire un effort pour élargir ce programme important aux aires de rémission et d'invasion de l'ouest et du nord-ouest ainsi qu'à d'autres zones touchées par ce fléau.

108. La Conférence a reconnu qu'en dépit des mesures de lutte préventive, des retours offensifs et des fléaux acridiens pouvaient encore se produire, moins fréquemment cependant. Pour répondre aussi vite que possible à ces crises, elle a instamment prié les pays, la FAO et les donateurs internationaux de créer des mécanismes d'intervention pour les futures campagnes. Les pays touchés par le criquet pèlerin devraient préparer des plans d'urgence pouvant être déclenchés rapidement en cas de crise, maintenir des programmes de surveillance régulière, et mettre au point et appuyer des infrastructures adéquates pour les activités de prospection et de lutte contre le criquet pèlerin. Par ailleurs, les activités des Commissions de la FAO, ainsi que des trois organisations régionales de lutte antiacridienne, devraient bénéficier d'un soutien, et la FAO devrait être informée de la situation concernant le criquet pèlerin.

109. La Conférence a félicité la FAO pour ses efforts constants en matière de coordination de la lutte contre le criquet pèlerin au niveau international et lui a recommandé de continuer d'aider les pays concernés à préparer les futures campagnes.

Représentation de la région au Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI)

110. Lors de la présentation du document¹² relatif à ce point de l'ordre du jour, le Fonctionnaire principal (recherche agronomique internationale, Division du développement de la recherche et de la technologie) a rappelé que depuis la création du GCRAI, on avait reconnu la nécessité d'établir des relations actives entre le GCRAI et les pays en développement. Cela était nécessaire pour aider les systèmes nationaux de recherche à atteindre leur pleine capacité pour des recherches bien organisées sur des bases scientifiques. La FAO était l'un des coparrains du GCRAI; elle avait contribué à définir la politique des centres internationaux de recherche agronomique, et a suivi leurs travaux pour s'assurer que les priorités et les exigences des pays en développement en matière de recherche étaient respectées.

111. Il a également rappelé à la Conférence que si les politiques et la planification, l'organisation et la gestion continuaient d'affecter les résultats des Services nationaux de recherche agronomique (SNRA), leur financement restait un obstacle majeur à la mise au point de systèmes agricoles productifs dans la région. L'accroissement de l'autosuffisance et de l'autonomie alimentaires restait par ailleurs une priorité du développement dans tous les pays africains.

112. La Conférence a appris que même si les objectifs du GCRAI étaient connus, il convenait de rappeler l'objectif qu'elle avait adopté récemment, à savoir:

"Grâce à la recherche agricole internationale et aux activités connexes, et en coopération avec les systèmes nationaux de recherche, apporter des améliorations durables à la production agricole, forestière et halieutique des pays en développement, de manière à améliorer l'état nutritionnel et le bien-être des populations, notamment des groupes à faible revenu".

113. La Conférence a recommandé au GCRAI de prêter davantage attention aux questions de durabilité et aux besoins des écosystèmes fragiles. Elle a recommandé en outre au GCRAI de définir et de mettre en oeuvre un programme de recherche par le biais d'une approche participative, associant de manière effective les pays en développement.

¹² ARC/94/5.

114. La Conférence a mentionné et examiné les procédures visant à faciliter la représentation adéquate des pays en développement au GCRAI, ainsi que les critères de sélection des Etats Membres et leurs responsabilités, qui étaient décrites dans le document d'information. Elle a également examiné les nouvelles procédures suggérées en vue de l'identification et du recrutement de candidats appropriés.

115. La Conférence a approuvé les critères de sélection des Etats Membres et les propositions concernant une représentation effective, notamment l'identification et le recrutement de candidats appropriés qui ne tiendraient plus compte de l'ancien principe de représentation géographique. En ce qui concerne l'inclusion des représentants régionaux dans les délégations nationales pour leur permettre de faire rapport à la Conférence régionale, la Conférence a jugé que les Etats Membres auraient en général des difficultés financières; c'est pourquoi elle a suggéré à la FAO de trouver des moyens de faciliter leur participation.

116. La Conférence a créé un Sous-comité "ouvert" chargé d'évaluer les candidatures et la représentation de la région au GCRAI pour la période 1995-98. Mme Ntombana Regina Gata (Zimbabwe) a été désignée par le Sous-comité pour représenter la région et sa candidature a été approuvée par la Conférence. Mme Gata a exprimé ses remerciements et s'est engagée à déployer tous les efforts possibles pour servir les intérêts des pays de la région et se montrer digne de la confiance placée en elle.

Rapport sur la suite donnée à la Conférence internationale sur la nutrition (CIN)

117. Le Fonctionnaire régional - alimentation et nutrition du Bureau régional pour l'Afrique a présenté à la Conférence le document¹³ relatif à ce point de l'ordre du jour. Il a rappelé que la Conférence internationale sur la nutrition (CIN), organisée conjointement par la FAO et l'OMS, avait adopté à l'unanimité la Déclaration mondiale sur la nutrition et le Plan d'action. Ce Plan d'action exhortait à des efforts vigoureux et concertés à tous les niveaux en vue d'améliorer l'état nutritionnel de tous. Le Plan d'action fournissait également des principes et domaines d'action permettant d'orienter les ressources afin d'accroître les capacités de production, et d'améliorer les chances sociales et le bien-être de l'homme, notamment sur le plan nutritionnel.

118. La Conférence a été informée des mesures prises par les pays de la région, ainsi que par la FAO, pour mettre en oeuvre les recommandations de la CIN. Les progrès accomplis à ce jour dans la mise en oeuvre des recommandations comprennent, entre autres, des discussions de fond au sein des organes directeurs de la FAO, des réunions des comités pertinents de la FAO et de l'OMS, ainsi que des réunions du CAC/SCN, qui ont tous renouvelé leur appel à des actions concertées au niveau national en vue d'appliquer les recommandations. Par ailleurs, la FAO et l'OMS devaient préparer conjointement un rapport consolidé sur les actions menées par les institutions des Nations Unies en vue de mettre en oeuvre la Déclaration mondiale sur la nutrition et le Plan d'action de la CIN.

119. Il a été expliqué à la Conférence que les activités déjà menées et celles prévues pour l'exercice dans la région Afrique contribueraient à l'amélioration nutritionnelle et donc à l'atteinte de la sécurité alimentaire d'ensemble. A cet égard, la plupart des pays avaient demandé et reçu une assistance technique et financière en vue d'élaborer des plans d'action nationaux pour la nutrition et des programmes liés à la CIN. En outre, la FAO avait fourni un soutien aux consultants nationaux, parrainé des ateliers et financé des projets menés dans le cadre du Programme de coopération technique en vue de l'exécution des plans d'action nationaux pour la nutrition.

120. La Conférence a appris que les Représentants de la FAO dans le pays avaient participé à la préparation des plans d'action nationaux qui avaient servi de cadre à un certain nombre d'activités sectorielles et intersectorielles, au cours desquelles la nécessité d'instituer une coopération interministérielle et interinstitutions avait été soulignée. Au niveau régional, la FAO a également assuré le suivi d'activités liées à la CIN. En collaboration avec l'OMS, la FAO a parrainé une série de réunions visant à promouvoir la collaboration régionale et l'échange d'information sur les plans d'action nationaux et d'autres questions pertinentes. En outre, des réunions similaires seront organisées à l'avenir.

121. La Conférence a exprimé sa satisfaction à l'égard de l'assistance technique et financière fournie actuellement par la FAO aux Etats Membres en vue d'intensifier les activités de suivi de la CIN et d'élaborer des plans d'action nationaux pour la nutrition. Toutefois, la Conférence a réaffirmé que certains des objectifs définis par les recommandations de la CIN ne pourraient pas être atteints dans les délais spécifiés, du fait notamment des problèmes financiers rencontrés par un grand nombre de pays.

122. La Conférence s'est félicitée de l'initiative de la FAO visant à mettre en lumière la corrélation entre les besoins alimentaires et nutritionnels d'une part et l'agriculture et la création de revenus d'autre part. Les pays avaient défini des politiques permettant non seulement d'accroître la production alimentaire mais aussi de dégager des revenus et d'améliorer l'accès économique à la nourriture par les membres de la société. Des systèmes d'alerte rapide et d'information concernant l'alimentation avaient également été mis en place, et ils avaient permis aux gouvernements d'accroître l'efficacité de leurs interventions. La Conférence a instamment prié la FAO d'aider les pays à incorporer des stratégies relatives à la nutrition et à la sécurité alimentaire dans leurs plans de développement d'ensemble, pour leur permettre ainsi d'améliorer l'état nutritionnel de leurs populations, notamment des catégories les plus pauvres de la société.

123. La Conférence a noté que les questions de valorisation des ressources humaines, comme la formation du personnel en matière de sciences des aliments, ainsi que les questions de spécificité de sexe, constituaient des éléments importants de la plupart des thèmes de la CIN. Ils étaient explicitement reflétés dans les directives pour l'élaboration de plans d'action nationaux pour la nutrition.

124. La Conférence a instamment prié les Etats Membres d'améliorer leurs mécanismes intersectoriels visant à résoudre les problèmes de nutrition, ce qui impliquerait la participation plus active des secteurs de l'alimentation et de l'agriculture. Pour promouvoir le bien-être nutritionnel dans toutes les activités relatives à l'agriculture, aux pêches, aux forêts et au développement rural, la Conférence a recommandé de formuler de nouveaux programmes d'action et de nouvelles approches intégrant les objectifs adoptés par la CIN.

125. Pour renforcer les efforts des pays visant à donner une suite à la CIN, la Conférence a recommandé en outre que les politiques et les considérations nutritionnelles soient intégrées dans les plans d'action nationaux et les programmes existants.

126. La Conférence a recommandé à la FAO de continuer d'appuyer les pays pour faciliter l'élaboration de plans d'action nationaux pour la nutrition, ainsi que d'encourager la coopération interinstitutions au niveau national en matière de suivi de la CIN.

QUESTIONS FINALES

Examen du Rapport du Comité technique

127. La Conférence a examiné le Rapport du Comité technique et l'a approuvé à l'unanimité.

Date et lieu de la dix-neuvième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique

128. La délégation du Burundi a renouvelé sa proposition d'accueillir la dix-neuvième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique. Elle a expliqué de manière convaincante les raisons pour lesquelles sa proposition antérieure n'avait pu se concrétiser, et plusieurs délégations ont appuyé la proposition du Burundi. La Conférence a pris note de cette invitation qui sera transmise au Directeur général de la FAO. Celui-ci, en consultation avec les Etats Membres, décidera de la date et du lieu de la Conférence. Les délégations de l'Ouganda et de l'Angola ont également affirmé qu'elles proposeraient d'accueillir la dix-neuvième Conférence régionale au cas où le Burundi se désisterait. La délégation de l'Afrique du Sud a manifesté l'intention d'accueillir une conférence dans le futur.

Adoption du rapport de la Conférence

129. La Conférence a examiné son rapport, et après quelques amendements, l'a adopté par acclamation.

Clôture de la Conférence

130. Dans une brève allocution, le Responsable du Bureau régional de la FAO pour l'Afrique et Représentant régional adjoint de la FAO pour l'Afrique a récapitulé les réalisations et l'issue de la Conférence. Il a déclaré que le thème principal qui se dégageait des débats de la Conférence était la reconnaissance que la région Afrique se caractérisait par ses contrastes - topographiques, physiques, climatiques, écologiques, économiques, culturels, ethniques, sociaux et agricoles -, situation qui se reflétait dans la diversité de sa production agricole. En ce qui concerne le développement, la région connaissait tous les stades du développement agricole et rural, qu'il s'agisse de chasse ou de cueillette ou d'agriculture moderne à fort apport en capitaux.

131. Il a mentionné les nombreuses ressources productives de l'Afrique mises en évidence par les délégués, et les problèmes et défis posés par leur exploitation. Il a noté que la Conférence avait examiné ces problèmes et mentionné les priorités de la FAO en vue d'aider les pays à relever ces défis et à résoudre les problèmes associés. La Conférence a approuvé les priorités définies par le Directeur général en vue de garantir la sécurité alimentaire, principalement dans les pays à faible revenu et à déficit vivrier, et d'exploiter rationnellement les ressources en eau pour rendre productives les terres potentiellement irriguables. Etant donné l'intensification des aléas climatiques, il a été reconnu que la région ne pouvait pas s'appuyer sur l'agriculture de type pluvial uniquement, et qu'il fallait de toute urgence redoubler d'efforts pour développer l'agriculture irriguée.

132. La Conférence est convenue que les déclarations faites au cours des conférences internationales sur l'exploitation et la gestion de l'eau devraient être traduites en programmes et projets concrets aux niveaux national, sous-régional et régional, pour appuyer le développement nécessaire de l'agriculture irriguée afin d'atténuer les violentes fluctuations de la production de l'agriculture non irriguée. Cela demandait un engagement et une volonté politiques fermes de la part des gouvernements pour accroître les investissements dans l'irrigation. Il a énuméré également les mesures examinées et proposées pour appuyer et améliorer les activités dans ce domaine.

133. Il a réaffirmé que la possibilité d'intensifier le commerce intrarégional et le développement était fortement stimulée par l'existence d'une complémentarité technique due aux campagnes de

production agricole alternées entre les pays situés au nord et au sud de l'équateur, et soutenue de manière appropriée par la coopération technique entre pays en développement. Il fallait renforcer cet atout par une gestion prudente des politiques macro-économiques et l'harmonisation de ces politiques au niveau régional.

134. Cette promotion délibérée du commerce intrarégional tirerait parti de l'avantage comparatif qui existe potentiellement en matière de production agricole et de commerce. Etant donné la résurgence des ravageurs et des maladies des plantes et des animaux - nouvelles ou déjà bien connues - de l'avis unanime de la Conférence, il fallait développer la coopération régionale pour mener des activités de lutte, et les organismes nationaux et régionaux s'en occupant devraient également être renforcés. En conséquence, la Conférence a unanimement approuvé le programme du Directeur général visant à renforcer les capacités institutionnelles des organismes chargés de la lutte contre les ravageurs et les maladies.

135. Enfin, il a rappelé que la Conférence avait accueilli favorablement et appuyé la proposition du Directeur général de tenir un Sommet mondial de l'alimentation à Rome au début de 1996, et la volonté des pays d'aider à la préparation de ce Sommet. La Conférence a approuvé à l'unanimité les mesures prises par le Directeur général pour restructurer l'Organisation, notamment le programme de décentralisation et la création de bureaux sous-régionaux. La FAO, dans la limite des ressources disponibles, fournirait un appui par le biais notamment d'études, de la formation et de l'élaboration de projets/programmes visant à accroître les flux d'investissement dans les secteurs agricole et rural.

136. En proposant la motion de remerciement, M. Ibrahim Adam, Ministre de l'agriculture de la République du Ghana, au nom de tous les délégués, a exprimé sa vive satisfaction et ses remerciements au Président, au Gouvernement et au peuple de la République du Botswana pour les excellentes installations et l'accueil offert en vue d'assurer le succès de la dix-huitième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique.

137. De même, il a exprimé ses remerciements au Directeur général, à son personnel et à tous ceux qui avaient participé à la préparation de documents de fond si stimulants, car ils avaient porté à l'attention de la Conférence des questions extrêmement pertinentes. Grâce à eux, la réunion avait été des plus utiles et, malgré des prévisions parfois sombres, il a affirmé que les délégués dans leurs exposés et débats avaient montré que les pays africains s'attelaient avec enthousiasme à la solution de la plupart, sinon tous, des problèmes liés à l'agriculture. Cela suscitait beaucoup d'espoir pour le continent à l'avenir. Il a félicité ses collègues d'avoir participé à l'une des Conférences régionales de la FAO les plus utiles et détendues jamais tenues.

138. Dans son allocution de clôture, le Président de la Conférence, M. Roy Blackbeard, Ministre de l'agriculture de la République du Botswana, a exprimé sa satisfaction et sa gratitude pour les aimables remerciements adressés au Président, au Gouvernement et au peuple de la République du Botswana, ainsi qu'à lui-même en tant que Président de la Conférence, pour la bonne organisation de cette réunion. Il a déclaré que cela avait été un privilège pour lui d'avoir assuré la présidence et qu'il se sentait très honoré, ainsi que son pays.

139. Il a fait allusion au discours d'ouverture du Président de la République du Botswana qui énumérait certains maux dont souffrait l'agriculture africaine et décrivait sa triste situation, et a noté que la production vivrière et agricole de l'Afrique était inférieure à la croissance démographique. Il a également constaté que la malnutrition latente et l'insécurité alimentaire dans les pays étaient effectivement préoccupantes. Le développement agricole était la base du développement économique et social d'ensemble dans les pays, et en conséquence le secteur agricole était le plus important et nécessitait une attention urgente.

140. Il a félicité la FAO pour ses efforts incessants et les mesures prises pour aider les pays à améliorer leur secteur agricole en général, et pour les documents analytiques de fond présentés à cette dix-huitième Conférence régionale en particulier. Il s'est déclaré ravi et convaincu que grâce aux exposés et aux débats des ministres et autres participants, les délégués rentreraient dans leur pays prêts et déterminés à s'attaquer aux problèmes qui freinaient le développement agricole de l'Afrique.

141. Il a réaffirmé qu'il restait de brillantes espérances pour l'avenir, dans la mesure où, comme l'avait montré la Conférence, les pays avaient souscrit au concept de coopération mutuelle en vue de développer l'agriculture, avaient compris l'importance du partage des expériences et du développement de liens commerciaux, étaient convenus également d'améliorer l'aménagement des ressources en eau et l'irrigation, tant au niveau des pays qu'entre eux, et étaient convenus également de travailler ensemble sur des questions d'intérêt commun. La FAO était en outre convenue d'aider les pays à prendre des mesures permettant d'améliorer la gestion de l'eau et la sécurité alimentaire.

142. Il a remercié tous ceux qui avaient contribué au succès de la dix-huitième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique, et a souhaité aux délégués un bon retour dans leur pays.

143. La Conférence a ensuite été déclarée close.

ANNEXE A

ORDRE DU JOUR

COMITE TECHNIQUE

24-26 octobre 1994

QUESTIONS PRELIMINAIRES

1. Ouverture du Comité technique
2. Election du Président et des Vice-Présidents et nomination du Rapporteur
3. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier

**QUESTIONS INTERESSANT L'AGRICULTURE ET LE
DEVELOPPEMENT DURABLE**

4. Conception et utilisation de technologies dans le contexte d'une approche écorégionale pour une production agricole durable en Afrique
5. Représentation de la région au GCRAI
6. Rapport sur la suite donnée à la CIN
7. Proposition relative à un fonds de diversification pour les produits de base africains
8. Lutte contre le criquet pèlerin dans la région et préparation des futures campagnes
9. Adoption du Rapport du Comité technique
10. Clôture de la réunion du Comité technique

SESSION PLENIERE

26-28 octobre 1994

QUESTIONS PRELIMINAIRES

1. Cérémonie d'ouverture
2. Election du Président, des Vice-Présidents et nomination du Rapporteur
3. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier

ALLOCUTIONS

4. Allocution du Directeur général
5. Exposés nationaux et débat général sur la situation de l'alimentation et de l'agriculture dans la région

QUESTIONS EXAMINEES

6. Rapport sur les activités de la FAO dans la région en 1992-93
7. Résultats de la cent sixième session du Conseil et incidences sur les activités présentes et futures de la FAO dans la région
8. Promotion de la coopération agricole grâce au Programme agricole commun de l'Afrique
9. Préparation du Sommet mondial de l'alimentation de 1996
10. Projet de déclaration sur l'alimentation et l'agriculture

QUESTIONS FINALES

11. Autres questions
12. Date et lieu de la dix-neuvième Conférence régionale pour l'Afrique
13. Adoption du Rapport de la Conférence (y compris le rapport du Comité technique)
14. Clôture de la Conférence

APPENDIX B
ANNEXE B

LIST OF PARTICIPANTS
LISTE DES PARTICIPANTS

OFFICERS OF THE CONFERENCE
BUREAU DE LA CONFERENCE

PLENARY SESSION
SEANCE PLENIERE

Chairman:	Roy Blackbeard (Botswana)
Vice-Chairmen:	Ndimira Pascal Firmin (Burundi)
Vice-Président:	Filibbus Bature (Nigeria)
Rapporteur:	Frederick Coetzee (South Africa)
Independent Chairman of the Council:	José Ramón López Portillo
Président du Conseil:	

TECHNICAL COMMITTEE
COMITE TECHNIQUE

Chairman:	C.M. Lekaukau (Botswana)
Président:	
Vice-Chairmen:	Abdoulaye Touré (Mali)
Vice-Présidents:	Gideon N. Nyaanga (Kenya)
Rapporteur:	Thomas Yanga (Cameroon)

MEMBER NATIONS IN THE REGION
ETATS MEMBRES DE LA REGION

ALGERIA - ALGERIE

Délégué

Ali Feraoun
Inspecteur de l'agriculture
Ministère de l'agriculture
Alger

Suppléant

Chems-Eddine Missoum
Directeur
Services agricoles
Cité administrative Wilaya de Djelfa
Alger

ANGOLA

Délégué

Isaac Francisco Maria Dos Anjos
Ministre de l'agriculture et du
développement rural
Luanda

Suppléants

Antero Alberto E. Abreu
Ambassadeur
Représentant permanent auprès de la FAO
Rome

Pedro Agostinho Kanga
Conseiller
Représentant permanent adjoint auprès
de la FAO
Rome

Kiala Kia Mateva
Chef
Département de la coopération et des
relations internationales
Ministère de l'agriculture et
du développement rural
Luanda

Barros José Major
First Secretary
Embassy of Angola
Gaborone

Margoso Augusto
Embassy of Angola
Gaborone

BENIN

BOTSWANA

Delegate

Roy Blackbeard
Minister for Agriculture
Gaborone

Alternates

C.M. Lekaukau
Permanent Secretary
Ministry of Agriculture

T.M. Taukobong
Deputy Permanent Secretary
Ministry of Agriculture
Gaborone

H.K. Sigwele
Director
Agricultural Planning and Statistics
Ministry of Agriculture
Gaborone

L. Mazhani
Acting Director
Agricultural Research
Ministry of Agriculture
Gaborone

T. Diteko
Director
Animal Health and Production
Ministry of Agriculture
Gaborone

M. Raborokgwe
Deputy Director
Animal Health and Production
Ministry of Agriculture
Gaborone

K.S.W. Tibi
Director
Crop Production and Forestry
Ministry of Agriculture
Gaborone

E. Kemsley
Principal
Botswana College of Agriculture
Gaborone

K. Dipholo
Secretary
Agricultural Resources Board
Ministry of Agriculture
Gaborone

R. Ntsima
Commissioner for Cooperatives
Ministry of Agriculture
Gaborone

M. Kyomo
Director of SACCAR
Ministry of Agriculture
Gaborone

A.A. Mokgare
Principal Agricultural Economist
Ministry of Agriculture
Gaborone

Mr B. Machacha
Director of Lands
Ministry of Local Government, Lands and
Housing
Gaborone

T.L. Tidi
Director of Food Resources
Ministry of Local Government, Lands and
Housing
Gaborone

F.S. Mokone
Deputy Director of Rural Development
Ministry of Finance and Development
Planning
Gaborone

E. Molale
Chief Economist
Division of Rural Development
Ministry of Finance and Development
Planning
Gaborone

D. Modibetsane
Director of Town and Regional Planning
Ministry of Local Government, Lands and
Housing
Gaborone

D.E. Pule
General Manager
Botswana Vaccine Institute
Gaborone

M. Mphathi
Chief Land Utilization Officer
Ministry of Agriculture
Gaborone

Andrew Sesinyi
Chief of Protocol
Ministry of Foreign Affairs
Gaborone

Gladys K. Ramothwa
Director
Department of Meteorological Services,
Works, Transport and Communications
Gaborone

V.M. Molefe
Principal Agricultural Information Officer
Ministry of Agriculture
Gaborone

B.J. Mazebedi
Senior Agricultural Information and
Public Relations Officer
Ministry of Agriculture
Gaborone

D.D. Dambe
Principal Meteorologist
Ministry of Works, Transport and
Communications
Gaborone

D.K. Dipholo
Secretary
Agricultural Resources Board
Ministry of Agriculture
Gaborone

BURKINA FASO

Délégué

G. Jean-Paul Sawadogo
Ministre de l'agriculture et des ressources
animales
Ouagadougou

Suppléants

Alfred K. Sawadogo
Coordonnateur national du PSAN
Ministère de l'agriculture et des
ressources animales
Ouagadougou

Christophe Kientore
Représentant permanent adjoint auprès
de la FAO
Ambassade de Burkina Faso
Rome

Sekou T. Kagone
Conseiller technique
Ministère de l'agriculture et des
ressources animales
Ouagadougou

BURUNDI

Délégué

Ndimira Pascal Firmin
Ministre de l'agriculture et de l'élevage
Bujumbura

Suppléants

Jean-Baptiste Mbonyingiro
Ambassadeur
Représentant permanent auprès de la FAO
Rome

Jean-Paul Bitoga
Directeur général de la
vulgarisation agricole
Ministère de l'agriculture et de l'élevage
Bujumbura

CAMEROON - CAMEROUN

Délégué

Frédéric Augustin Kodock
Ministre d'Etat chargé de l'agriculture
Yaoundé

Suppléants

Jacques-Joseph Nga
Inspecteur général
Ministère d'Etat chargé de l'agriculture
Yaoundé

Zachée Yem-Yem
Inspecteur général
Ministère de l'élevage, des pêches et
des industries animales
Yaoundé

Thomas Yanga
Deuxième Conseiller
Ambassade du Cameroun
Représentant permanent adjoint auprès
de la FAO
Rome

CAPE VERDE - CAP-VERT

Délégué

José Antonio Monteiro
Ministre de l'agriculture
(Secrétaire d'Etat)
Ministère des pêches, de l'agriculture et
de l'animation rurale
Cidade da Praia

Suppléants

Aguinaldo Lisboa Ramos
Ambassadeur
Représentant permanent auprès de la FAO
Rome

Mlle Adelaide Ribeiro Tavares Lopez
Ribeiro
Technicien supérieur
Ministère des pêches, de l'agriculture et
de l'animation rurale
Praia

CENTRAL AFRICAN REPUBLIC REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Délégué

Gabriel Dotte-Badekara
Ministre de l'agriculture et de l'élevage
Bangui

Suppléant

André Gombako
Chargé de mission
Ministère de l'agriculture et de l'élevage
Bangui

CHAD - TCHAD

COMOROS - COMORES

CONGO

COTE D'IVOIRE

Délégué

Lambert Kouassi Konan
Ministre de l'agriculture et des ressources
animales
Abidjan

Suppléants

Soulayemane Sako
Ambassadeur de Côte d'Ivoire
Rome

Gilbert Doh-Djanhoundy
Représentant permanent adjoint
Ambassade de Côte d'Ivoire

EGYPT - EGYPT

Délégué

Adel Aboul-Naga
Deputy Permanent Representative to FAO
Rome

**EQUATORIAL GUINEA
GUINEE EQUATORIALE**

ERITREA - ERYTHREE

ETHIOPIA - ETHIOPIE - ETIOPIA

Délégué

Teketel Forssido
Minister for Agriculture
Addis Ababa

Alternates

Mekonnen Kebede
Prime Minister's Office
Addis Ababa

Redia Gebrehiwot
Alternate Permanent Representative to
FAO
Rome

Ghere-Medhin Belay
Head of Planning and Programming
Department
Ministry of Agriculture
Addis Ababa

GABON

GAMBIA - GAMBIE

GHANA

Delegate

Ibrahim Adam
Minister for Food and Agriculture
Accra

Alternates

Malam Seidu
Alternate Permanent
Representative to FAO
Rome

Samuel Kojo Dapaah
Chief Director
Ministry of Food and Agriculture
Accra

Emma Quagraine
Private Secretary
Ministry of Food and Agriculture
Accra

GUINEA - GUINEE

Délégué

Sekou Sangare
Secrétaire général
Ministère de l'agriculture, de l'élevage et
des forêts
Conakry

Suppléants

Souhaib Deen Bangoura
Premier Secrétaire
Représentant permanent adjoint auprès
de la FAO
Rome

GUINEA-BISSAU - GUINEE-BISSAU

KENYA

Delegate

Simeon Nyachae
Minister for Agriculture, Livestock
Development and Marketing
Nairobi

Alternates

Gideon N. Nyaanga
Ambassador
Permanent Representative to FAO
Rome

G. K. Nzuva
Deputy Director of Agriculture
Ministry of Agriculture, Livestock
Development and Marketing
Nairobi

Ms M.K. Chemengich
Chief Economist
Ministry of Agriculture, Livestock
Development and Marketing
Nairobi

LESOTHO

Delegate
Ntsukunyane Mphanya
Minister for Agriculture
Maseru

Alternates
Caswell Makoe Mohapi
Economic Planner
Ministry of Planning and Finance
Maseru

Matlamukele Matete
Deputy Principal Secretary
Ministry of Agriculture
Maseru

Teleko Ramotsoari
Director of Marketing
Ministry of Agriculture
Maseru

Tsitso Borotho
Chief Land Use Planner
Ministry of Agriculture
Maseru

Pheko Justice Mahetha
Counsellor
Ministry of Foreign Affairs
Maseru

Tieiso Khalema
Director of Field Services
Ministry Agriculture, Marketing and
Cooperatives
Maseru

LIBERIA

LIBYA

Delegate
Taher Ayad Ettoumi
Ambassador
Embassy of Libya
Gaborone

Alternates
A. Hakim Saied
Attaché
Ministry of Foreign Affairs
Tripoli

Mahmoud M. Kandir
Attaché
Embassy of Libya
Gaborone

MADAGASCAR

MALAWI

Delegate
M. Chipeta
Minister for Agriculture and Livestock
Development
Lilongwe

Alternates
S. S. Kamvazina
Principal Secretary for Agriculture and
Livestock Development
Ministry of Agriculture and Livestock
Development
Lilongwe

Dan Yiwombe
Programme Manager
Kasungu Agricultural Development
Division
Kasungu

Alex Gomani
Chief Planning Officer
Ministry of Agriculture and Livestock
Development
Lilongwe

MALI

Délégué
Boubacar Sada Sy
Ministre du développement rural et
de l'environnement
Bamako

Suppléant

Abdoulaye Touré
Conseiller technique
Ministère du développement rural et
de l'environnement
Bamako

MAURITANIA

MAURITIUS - MAURICE

Delegate

Keertee Coomar Ruhee
Minister for Agriculture and Natural
Resources
Port Louis

Alternate

Mrs K. Beegun
Permanent Secretary
Ministry of Agriculture and Natural
Resources
Port Louis

MOROCCO - MAROC

Délégué

Taleb Bensouda Korachi
Ingénieur agronome
Inspecteur général au Ministère de
l'agriculture et de la mise en valeur
agricole
Rabat

Suppléant

Abdelhadi Bennis
Ingénieur général au Ministère de
l'agriculture et de la mise en valeur
agricole
Mamva - Rabat

MOZAMBIQUE

NAMIBIA - NAMIBIE

Delegate

Nangolo Mbumba
Minister for Agriculture, Water and Rural
Development
Windhoek

Alternates

Ms A.M. Soroses-Garises
Deputy Director
Rural Development
Ministry of Agriculture, Water and Rural
Development
Windhoek

P.W. Misika

Deputy Director of Training
Ministry of Agriculture, Water and Rural
Development
Windhoek

NIGER

Délégué

Bankoula Abdoulaye
Ministre de l'agriculture et
de l'élevage
Niamey

Suppléants

Idi Maman
Directeur de l'agriculture
Ministère de l'agriculture et de l'élevage
Niamey

NIGERIA

Delegate

Filibbus Bature
Permanent Representative to FAO
Embassy of Nigeria
Rome

Alternate

Lawrence Tunde Badeafuye
Counsellor
Nigerian High Commission
Gaborone

RWANDA

SAO TOME AND PRINCIPE

SAO TOME-ET-PRINCIPE

SENEGAL

Délégué

Robert Sagna
Ministre d'Etat et Ministre de l'agriculture
Dakar

Suppléant

Baba Dioum
Conseiller technique
Ministère de l'agriculture
Dakar

SEYCHELLES

SIERRA LEONE

SOUTH AFRICA - AFRIQUE DU SUD

Delegate

André Van Niekerk
Minister for Agriculture
Cape Town

Alternates

Ms Thoko Msane
Deputy Minister for Agriculture
Ministry of Agriculture
Pretoria

François Vander Merwe
Director-General of Agriculture
Ministry of Agriculture
Pretoria

Frederik Coetzee
Chief Director
Ministry of Agriculture
Pretoria

Petrus J.A. Swart
Chief Director
Ministry of Agriculture
Pretoria

Mike Walters
Director
Agricultural Research Council
Plant Protection Research Institute
Pretoria

Frans Naudé
Marketing Manager
Irene Animal Production Institute (IAP)
Irene

Frans Loots
Head
Ministerial Services
Cape Town

Lydia Grayling
Assistant Director
Ministry of Foreign Affairs
Pretoria

Ockert Franck
Private Secretary
Ministry of Agriculture
Pretoria

SUDAN - SOUDAN

Delegate

A.A. Gineif
Minister for Agriculture, Natural
and Animal Resources
Khartoum

Alternate

Hassan Osman Abdelnour
General Manager
Forests National Corporation
Khartoum

SWAZILAND

Delegate

Chief Dambuza II Lukhele
Minister for Agriculture and Cooperatives
Mbabane

Alternates

Patrick K. Lukhele
Director of Agriculture
Ministry of Agriculture and Cooperatives
Mbabane

Robert S. Thwala
Director of Veterinary Services
Ministry of Agriculture and Cooperatives
Mbabane

TANZANIA - TANZANIE

Delegate

J. Makwetta
Minister for Agriculture, Livestock
and Natural Resources
Dar-es-Salaam

Alternates

K. Biwi
Deputy Principal Secretary
Ministry of Agriculture, Livestock
and Natural Resources
Zanzibar

Mrs Janet F. Bitegeko
Assistant Commissioner for Planning
and Marketing
Ministry of Agriculture, Livestock
and Natural Resources
Dar-es-Salaam

Simon Mwanjali
Agricultural Economist
(Personal Assistant to Minister)
Ministry of Agriculture, Livestock
and Natural Resources
Dar-es-Salaam

TOGO

TUNISIA - TUNISIE

Délégué

Salah Hamdi
Représentant permanent
auprès de la FAO
Rome

UGANDA - OUGANDA

Delegate

Hon. Victoria Sekitoleko
Minister for Agriculture, Animal Industry
and Fisheries
Entebbe

Alternates

Jerome T. Karugaba
Ambassador, Permanent Representative
to FAO
Rome

Thomas C. Bamusonighe
Director
Animal Resources
Ministry of Agriculture, Animal Industry
and Fisheries
Entebbe

ZAIRE

Délégué

Mme Li Nlandu Kavidu
Ministre de l'agriculture et
du développement rural
Kinshasa

Suppléants

Kebola Kejuni
Directeur
Ministère de l'agriculture et
du développement rural
Kinshasa

Mansinsa Mvuola
Directeur
Ministère de l'agriculture et
du développement rural
Kinshasa

ZAMBIA - ZAMBIE

Delegate

Hon Simon B. Zukas, M.P.
Minister for Agriculture, Food and
Fisheries
Lusaka

Alternates

Russell Mulele
Director of Agriculture
Ministry of Agriculture, Food and
Fisheries
Lusaka

Hangoma Gordon Mudenda
Director of Fisheries
Ministry of Agriculture, Food and
Fisheries
Chilanga

ZIMBABWE

Delegate

K.M. Kangai, M.P.
Minister for Lands, Agriculture and Water
Development
Harare

Alternates

Ntombana Regina Gata
Acting Director
Department of Research
Ministry of Lands, Agriculture and Water
Development
Harare

T. Takavarasha
Deputy Secretary
Economics Division
Ministry of Lands, Agriculture and Water
Development
Harare

OBSERVERS FROM MEMBER NATIONS NOT SERVICED IN THE REGION
OBSERVATEURS DES ETATS MEMBRES QUI NE SONT PAS DE LA REGION

CANADA

A. Bouvette
Senior Adviser
Agricultural and Agrifood Canada
Ottawa

FRANCE

Robert Piva-Crehange
Vice-Consul
Embassy of France
Gaborone

NETHERLANDS - PAYS-BAS

Cornelius B. Houtman
Head, General Policy and Multilateral
Affairs Division
Department for Development Cooperation
in Agriculture
Ministry of Agriculture, Nature
Management and Fisheries
The Hague

JAPAN - JAPON

Mr. Yasuo Takase
Counsellor
Embassy of Japan
Lusaka

**UNITED STATES OF AMERICA-
ETATS UNIS D'AMERIQUE**

Delegate

Thomas Forbord
Permanent Representative of the
United States of America to FAO
Rome

Alternates

Neil Gallagher
International Relations Officer
United States Department of Agriculture
Washington, D.C.

Ruxton Villet
Deputy Assistant Administrator
United States Department of Agriculture
Washington, D.C.

HOLY SEE - SAINT-SIEGE

Rev. Monsignor Francis Chullikatt
Secretary to the Nunciature
Apostolic Nunciature
Pretoria

The Right Rev. Bishop Setlalekgosi
Bishop of Gaborone
Gaborone

Ms K.K. Mogotsi
Consultant to the Holy See
Ministry of Agriculture
Gaborone

REPRESENTATIVES OF THE UNITED NATIONS AND SPECIALIZED AGENCIES
REPRESENTANTS DES NATIONS UNIES ET DES INSTITUTIONS SPECIALISEES

UNITED NATIONS CHILDREN'S FUND (UNICEF)
FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE (UNICEF)

Krishma Belbase
Project Officer
Household Food Security
Gaborone

UNITED NATIONS DEVELOPMENT PROGRAMME (UNDP)
PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT (PNUD)

Ms Elizabeth Fong
Resident Coordinator
Gaborone

Francis Omondi
UNV-DDS
Country Officer
Gaborone

OFFICE OF THE UN HIGH COMMISSIONER FOR REFUGEES (UNHCR)
HAUT COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES POUR LES REFUGIES (HCR)

Delegate
Maryse Fontus
Protection Officer
Gaborone

WORLD FOOD PROGRAMME (WFP)
PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL (PAM)

Hamadi Ben Slimane
Regional Manager for West and Central Africa
Rome

WORLD HEALTH ORGANIZATION (WHO)
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE (OMS)

Dr Thembeke R. Tshabalala
Representative for Botswana and South Africa
Gaborone

OBSERVERS FROM INTERGOVERNMENTAL ORGANIZATIONS
OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES

CENTRE ON INTEGRATED RURAL DEVELOPMENT FOR AFRICA (CIRDAFRICA)
CENTRE DE DEVELOPPEMENT RURAL INTEGRE POUR L'AFRIQUE (CDRIA)

A.M. Elsheikh
Director
Arusha

N. Mussa-Nda
Head of Research and Programmes Division
Arusha

INTERNATIONAL UNION OF FOOD SCIENCE AND TECHNOLOGY (IUFOST)
UNION INTERNATIONALE DE SCIENCE ET DE TECHNOLOGIE ALIMENTAIRE

Lilian Marovatsanga
International Union of Food Science and Technology (IUFOST)
Harare

ORGANIZATION OF AFRICAN UNITY (OAU)
ORGANISATION DE L'UNITE AFRICAINE (OUA)

Idris Nur
Head of Agriculture and Rural Development Division
Addis Ababa

PREFERENTIAL TRADE AREA FOR EASTERN AND SOUTHERN AFRICAN STATES
ZONE D'ECHANGES PREFERENTIELLES POUR L'AFRIQUE ORIENTALE ET AUSTRALE

Kwaku Osafo
Senior Regional Economist
Lusaka

El-Tayeb Mohamed
Senior Agricultural Expert
Lusaka

SOUTHERN AFRICAN DEVELOPMENT COMMUNITY (SADC)
COMMUNAUTE DU DEVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE AUSTRALE (SADC)

George H. Chizyuka
Training Specialist
FAO/SADC Training Centre
Lusaka

OBSERVERS FROM NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS
OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

INTERNATIONAL COOPERATIVE ALLIANCE (ICA)
ALLIANCE COOPERATIVE INTERNATIONALE (ACI)

Vincent Lubasi
Director
Regional Office for East, Central and Southern Africa
Moshi

Boniface Oppong
Project Manager
Gaborone

PRESS - CHANNEL AFRICA

Hamadou T. Sy
Journalist
Duckland Park
Johannesburg

BOTSWANA TECHNOLOGY CENTRE

Omozoje Ohiokpehai
Botswana Technology Centre
Kanye

OBSERVERS FROM MULTILATERAL FINANCING INSTITUTIONS
OBSERVATEURS D'INSTITUTIONS FINANCIERES MULTILATERALES

ISLAMIC DEVELOPMENT BANK

Amadou Moctar Diallo
Special Assignment
Jeddah

FAO STAFF
FONCTIONNAIRES DE LA FAO

Jacques DIOUF	Director-General
P.J. MAHLER	Special Adviser to the Director-General/ Assistant Director-General for Environment and Sustainable Development
M. OKAI	Officer-in-Charge, RAFR
R. LYDIKER	Director, GII
C. N'DIAYE	Regional Food Policy and Nutrition Officer, RAFR
R. SANT'ANNA	Regional Soil Resources Officer, RAFR
E.K. TAPSOBA	Senior Economist, ESP
C.R. MACCULLOCH	FAO Representative in Botswana and Zimbabwe
R. SINGH	Senior Officer, Research and Technology Development Division

CONFERENCE SECRETARIAT
SECRETARIAT DE LA CONFERENCE

Conference Secretary	W. Q-B. WEST
Conference Affairs Officer	Sulayman M'BOOB
Reports Officer	Godfrey COKER
Information Officer	Paul FOU DA-ONAMBELE
Conference Documents Officer	Moïse SONOU

ANNEXE C

LISTE DES DOCUMENTS

ARC/94/1	Ordre du jour provisoire annoté
ARC/94/2	Rapport sur les activités de la FAO dans la région en 1992-93
ARC/94/3	Promotion de la coopération agricole par le biais d'un Programme agricole commun pour l'Afrique
ARC/94/4	Conception et utilisation de technologies dans le contexte d'une approche écorégionale pour une production agricole durable en Afrique
ARC/94/5	Représentation de la région au GCRAI

Série INF

ARC/94/INF/1	Note d'information
ARC/94/INF/2	Calendrier provisoire
ARC/94/INF/3	Liste provisoire des documents
ARC/94/INF/4	Mesures prises pour donner suite aux principales recommandations de la dix-septième Conférence régionale pour l'Afrique
ARC/94/INF/5	Note d'information sur le suivi de la Conférence internationale sur la nutrition
ARC/94/INF/6	Suite donnée au Programme international de conservation et de restauration des terres en Afrique et rôle de la FAO dans l'exécution du programme "Action urgente pour l'Afrique" dans le cadre de la Convention internationale sur la lutte contre la désertification
ARC/94/INF/7	Proposition relative à un fonds de diversification pour les produits de base africains
ARC/94/INF/8	Déclaration du Directeur général
ARC/94/INF/9	Projet de Déclaration sur l'alimentation et l'agriculture
ARC/94/INF/10	Résultats de la cent sixième session du Conseil et incidences sur les activités présentes et futures de la FAO dans la région
ARC/94/INF/11	Préparation du Sommet mondial de l'alimentation 1996
ARC/94/INF/12	Lutte contre le criquet pèlerin dans la région et préparation des futures campagnes

ANNEXE D

EXTRAIT DU PROJET DE RAPPORT DU COMITE TECHNIQUE
(24-26 octobre 1994)

Organisation de la réunion du Comité technique

1. La réunion du Comité technique de la dix-huitième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique s'est tenue au Centre de conférence Boipuso de la République du Botswana, du 24 au 26 octobre 1994.

2. Ont participé à la réunion 127 délégués de 34 Etats Membres de la région, dont 29 pays représentés au niveau ministériel, quatre observateurs de pays situés en dehors de la région, sept représentants des institutions spécialisées des Nations Unies et six observateurs d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales. La liste complète des participants figure à l'annexe B du présent rapport et la liste des documents de la réunion à l'annexe C.

Cérémonie d'ouverture

3. La cérémonie d'ouverture de la réunion s'est tenue au Centre de conférence Boipuso sous la présidence de M. Matthew Okai, Responsable du Bureau régional de la FAO pour l'Afrique et Représentant régional adjoint de la FAO pour l'Afrique. La réunion a été déclarée officiellement ouverte par M. C.M. Lekaukau, Secrétaire général du Ministère de l'agriculture de la République du Botswana.

4. Le Responsable du Bureau régional pour l'Afrique, au nom de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, a exprimé sa profonde gratitude au Gouvernement de la République du Botswana pour avoir proposé d'accueillir la réunion du Comité technique de la dix-huitième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique. Il a rappelé les circonstances dans lesquelles le Gouvernement du Botswana, dans de très brefs délais, avait accepté d'organiser la réunion, et il a rendu un hommage particulier au Gouvernement pour les excellentes installations mises à la disposition des participants.

5. M. Okai a signalé que le Botswana était exceptionnellement adapté à la tenue de la réunion non seulement par les installations fournies, mais aussi par la qualité rare de diversité sociale, culturelle et géographique qui y prévalait dans une atmosphère d'unité. Tous ces facteurs avaient contribué à l'équilibre macro-économique, à l'harmonie sociale et à la stabilité politique, sous une direction capable, dévouée et avisée.

6. Il a rappelé que les réunions du Comité technique étaient rétablies à la demande spécifique de la dix-septième Conférence régionale et s'est déclaré convaincu, à en juger par la liste des questions à examiner, que les délégués seraient à même d'analyser de manière approfondie toutes les questions intéressant les Etats Membres présents.

7. Le Secrétaire général du Ministère de l'agriculture, M. Lekaukau, a souhaité de tout coeur la bienvenue aux délégués; il a déclaré que c'était un honneur et un privilège non seulement pour lui mais aussi pour la République du Botswana d'être invité à ouvrir cette réunion. Il s'agissait de la première réunion de cette nature au Botswana, et elle constituerait effectivement un événement mémorable.

8. M. Lekaukau a profité de l'occasion pour souhaiter la bienvenue à la République sud-africaine et à la République d'Erythrée; le premier pays, désormais libre et démocratique, était

réadmis après une longue absence, tandis que le deuxième participait à la réunion en tant que nouvel Etat indépendant. Il s'est déclaré convaincu que ces pays contribueraient au succès des activités de l'Organisation.

9. M. Lekaukau a déclaré que la pauvreté, l'insécurité alimentaire et la faible productivité agricole en Afrique constituaient quelques-uns des graves problèmes que la FAO devrait affronter au cours des prochaines années. Il fallait modifier radicalement les politiques macro-économiques et sectorielles, et procéder notamment à de grandes réformes politiques. Il a constaté que dans le domaine politique, le retour à des gouvernements démocratiques et au respect des droits de l'homme permettrait de promouvoir la paix et la stabilité, ainsi que de réduire les budgets de défense, et faciliterait la mise en oeuvre des réformes économiques urgentes.

10. Le Secrétaire général a exprimé le souhait que les investissements dans la technologie, la mise en valeur des ressources humaines et l'infrastructure matérielle augmentent en valeur réelle. Les débats du Comité technique se concentreraient sur la mise au point de techniques économiquement et écologiquement durables, permettant d'améliorer la productivité agricole, d'accroître les revenus des ménages ruraux en valeur réelle et d'atténuer l'insécurité alimentaire inquiétante. Il a demandé aux participants d'examiner les moyens de coordonner les politiques nationales et régionales afin d'éviter les doubles emplois et les rivalités indésirables.

11. Pour conclure, il a invité les participants à passer en revue les faits nouveaux survenus à l'échelle internationale, tel que l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT). Il a demandé à la FAO de fournir les ressources nécessaires pour aider les Etats Membres de la région à mettre en oeuvre des politiques et des programmes réalistes dont ils pourraient tirer parti dans un contexte économique mondial en évolution rapide.

Election du Président, des Vice-présidents et du Rapporteur

12. Le Comité technique a élu Président, à l'unanimité, M. C.M. Lekaukau, Secrétaire général du Ministère de l'agriculture de la République du Botswana. Dans une brève allocution, le Secrétaire général a accepté cette fonction et a remercié les délégués de leur confiance. Il s'est déclaré convaincu que les délégués lui offriraient, ainsi qu'à son Bureau, la coopération et le soutien nécessaires pour mener les débats avec sagacité et diligence, et atteindre ainsi les objectifs de la réunion.

13. Le Comité technique a ensuite élu le Bureau, composé des membres suivants: M. Abdoulaye Touré, Conseiller technique du Ministère du développement rural et de l'environnement de la République du Mali, premier Vice-président; M. Gideon N. Nyaanga, Représentant permanent de la République du Kenya auprès de la FAO, deuxième Vice-président. M. Thomas Yanga, Représentant permanent adjoint de la République du Cameroun auprès de la FAO a été élu Rapporteur.

Adoption de l'ordre du jour et du calendrier

14. L'assemblée a ensuite examiné et adopté l'ordre du jour et le calendrier (annexe A) du Comité technique pour la dix-huitième session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique.

ANNEXE E

ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE M. KETUMILE MASIRE,
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU BOTSWANA

*Monsieur le Directeur général de la FAO, Jacques Diouf,
M. le Vice-Président et Ministre des finances et de la planification du développement,
Festus Mogae,
M. Le Ministre de l'agriculture, Roy Blackbeard,
MM. les Ministres responsables de l'agriculture et du développement rural,
MM. les Ministres,
MM. les Membres du Corps diplomatique,
MM. les Membres du Parlement,
Mmes et MM. les Délégués,
Mesdames et Messieurs,*

C'est un grand honneur et un plaisir pour moi de me joindre à vous ce matin pour la cérémonie d'ouverture de la dix-huitième Conférence régionale de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) pour l'Afrique. En tant que farouches partisans de la coopération internationale et régionale, nous sommes ravis qu'une conférence aussi importante du système des Nations Unies se tienne au Botswana. C'est pourquoi je vous souhaite chaleureusement la bienvenue, au nom du Gouvernement et du peuple du Botswana, en espérant que vos débats au cours des prochains jours seront fructueux.

La FAO est la plus grande organisation autonome du système des Nations Unies. Elle a pour mission de coordonner les efforts déployés par les gouvernements pour atténuer la pauvreté et la faim grâce au développement agricole, à l'amélioration de la nutrition et à la sécurité alimentaire. Il s'agit là d'une tâche écrasante dans un monde où des millions de personnes vivent encore dans des conditions désespérées, en proie à la faim et à la malnutrition. Les facteurs qui contribuent à ce triste état de choses sont nombreux et variés. Parfois, les politiques agricoles sont tout simplement inappropriées, dans d'autres cas plusieurs facteurs négatifs interviennent, auxquels les pays n'ont pas les moyens de faire face.

La FAO est l'organisation des Nations Unies chargée d'aider les gouvernements à résoudre ces problèmes. A cet égard, je suis sûr que M. Jacques Diouf, en tant que Directeur général, se montrera à la hauteur de son importante fonction. M. Diouf, en tant que Sénégalais, est le premier africain à occuper ce poste si élevé. Comme il a été élu par la Conférence de la FAO en novembre 1993, j'aimerais lui souhaiter du succès dans les années à venir.

Mesdames et messieurs, j'aimerais saisir cette occasion pour souhaiter la bienvenue à deux nouveaux Etats Membres. Nous avons parmi nous des délégations représentant la République d'Erythrée et la République sud-africaine. La ré-admission de l'Afrique du Sud, après de longues années d'isolement, représente une victoire sur l'apartheid et un retour à une situation politique et économique saine dans ce pays et dans l'ensemble de la région. Elle signifie en outre que la coopération internationale pourra s'amplifier et se renforcer. L'adhésion de l'Erythrée a également des dimensions politiques et économiques. Elle marque la fin d'un long combat pour la liberté et l'avènement de la reconstruction économique dans la Corne de l'Afrique.

Mesdames et Messieurs, la Conférence se tient à un moment où il nous faut revoir notre approche des défis sociaux et économiques que rencontre l'Afrique aujourd'hui. Au début des années 60, l'accession à l'indépendance de la plupart des pays africains avait suscité des aspirations élevées visant à une transformation radicale de l'économie et de la société. De nombreux pays ont inscrit dans

leurs plans nationaux de développement des stratégies décrivant en détail les grandes améliorations qu'ils allaient apporter aux secteurs productifs de leur économie, ainsi qu'aux services sociaux, en vue de garantir un développement juste et durable.

Des progrès ont bien été réalisés, et beaucoup de pays ont pu améliorer le bien-être économique, comme le montrent les indicateurs sociaux dans des domaines tels que l'espérance de vie, le degré d'alphabétisation, le taux de fréquentation scolaire, les services de santé et l'éducation. De même, il y a eu une amélioration et une expansion considérables des équipements, notamment des projets d'infrastructure matérielle - réseaux routiers et de communication, ports, télécommunications et centrales électriques. Il faut cependant admettre que la réparation et l'entretien de ces infrastructures laissent maintenant beaucoup à désirer dans de nombreux pays.

Il s'agit là d'un signe net de régression, et je déplore de constater que l'Afrique a en réalité accusé un recul du revenu par habitant, une diminution des disponibilités alimentaires, un épuisement des ressources minérales, et une dégradation croissante de l'environnement. La baisse des revenus a en outre été généralisée.

Les progrès accomplis sur le plan social - remarquables dans les premières années suivant l'indépendance - se sont également ralentis. L'espérance de vie s'est mise à diminuer dans certains pays, et le taux de fréquentation des établissements scolaires primaires se dégrade.

Mesdames et Messieurs les délégués, Mesdames et Messieurs, l'Afrique connaît par ailleurs un processus constant de dégradation de l'environnement. La fréquence croissante des sécheresses ces dernières années témoigne de la vulnérabilité des ressources de base dont nous tirons notre subsistance. La pression démographique toujours plus lourde a accéléré la désertification et la dégradation de l'environnement. La capacité productive des terres souffre de l'érosion des sols et de l'épuisement des matières organiques, ce qui entraîne la disparition des parcours et du couvert végétal. Tous ces facteurs ont des conséquences économiques et sociales, telles que la malnutrition croissante, la faim, la famine, l'extrême pauvreté rurale, le démantèlement de l'économie et la désintégration du tissu social.

D'après une enquête réalisée par la FAO en 1987, 101 millions d'Africains souffraient de malnutrition cette année-là seulement. En 1991, le nombre des victimes de la malnutrition était de 168 millions, soit 67 millions de plus en cinq ans. Actuellement, on estime que 180 millions de personnes souffrent de malnutrition en Afrique, soit 35,5 pour cent de la population totale de notre continent. En termes absolus, chaque année, en moyenne 15 millions de personnes de plus sont touchées par la malnutrition. De toute évidence, nous devons tous nous préoccuper de cette situation.

Comme ceux de la pauvreté rurale, les problèmes écologiques appellent un ensemble de réformes, notamment du mode de tenure, ainsi que des investissements dans la conservation et la remise en état des terres et la création de capacités institutionnelles. Ils nécessiteront également une forte intervention technologique. Les gouvernements auront besoin d'un appui extérieur pour mener à bien cette entreprise.

Pour maintenir à un bas niveau les capitaux nécessaires au développement et à l'agriculture durables, on a souvent exploité les ressources sans se soucier de protéger l'environnement. Le Botswana est très sensible à ce problème du fait de son milieu fragile. La conservation des ressources renouvelables et non renouvelables de la nation est une préoccupation constante du gouvernement lorsqu'il formule ses politiques de développement. En conséquence, nous avons adopté une Stratégie nationale de conservation, afin de garantir une coordination effective entre la conservation des ressources naturelles et le développement durable. En tant que pays exposé à la sécheresse, nous avons également mis en place des services de lutte contre ce fléau.

C'est dans ce contexte que je salue de tout coeur les nouvelles initiatives prises par le Directeur général pour rendre la FAO plus dynamique grâce à la restructuration de l'Organisation et la décentralisation de ses activités. Je me félicite tout particulièrement du transfert envisagé de 35 pour cent du personnel technique du Siège de la FAO sur le terrain. De fait, c'est à la base que sont nos problèmes et non pas à Rome, Genève ou New York.

Mesdames et Messieurs les délégués, Mesdames et Messieurs, notre approche du développement doit avoir une assise communautaire et se fonder sur la consultation et la participation, de façon à ce que des protagonistes essentiels comme les agriculteurs et leurs représentants collaborent activement avec les services techniques et de vulgarisation publics.

Il importe que la FAO, en collaboration avec les institutions bilatérales et multilatérales, aide l'Afrique à dégager plus de ressources techniques et d'investissement en appui au développement de l'agriculture. Toutefois, les initiatives visant à améliorer la production agricole doivent être menées par les gouvernements africains eux-mêmes.

Un bref document rédigé à l'occasion d'une récente réunion du Comité consultatif de la Coalition globale pour l'Afrique analysait le problème de l'agriculture africaine. Dans ce document remarquable, il est dit qu'en dépit des multiples déclarations et plans de développement affirmant l'importance de l'agriculture, les Gouvernements d'Afrique subsaharienne ont toujours considéré ce secteur faiblement prioritaire lorsqu'il s'agissait d'allouer des ressources. Il constate que quelques succès démontrent que dans de bonnes conditions - paix, stabilité politique, direction avisée, utilisation appropriée de la technologie et contexte macro-économique et sectoriel favorable - l'agriculture a des chances de réussite en Afrique. La conclusion de ce document est que les décideurs doivent placer l'agriculture à la tête de leurs priorités et que les gouvernements doivent adopter des stratégies nationales de longue haleine.

Mesdames et Messieurs les délégués, Mesdames et Messieurs, dans l'esprit de la Déclaration d'Abuja sur la Communauté économique africaine, plusieurs initiatives régionales ont tenté de regrouper les ressources et de coordonner les efforts de développement. Dans cette région, un traité transformant l'ancienne Conférence pour la coordination du développement de l'Afrique australe (SADCC) en une communauté économique intégrée a été signé à Windhoek (Namibie) en 1992. Le traité prévoit l'institutionnalisation progressive de la Communauté du développement de l'Afrique australe (SADC) sur plusieurs années.

La transformation de cette région en une communauté économique a des implications importantes pour le secteur de l'alimentation et de l'agriculture. La SADC vise non seulement à intensifier les échanges intrarégionaux, mais aussi à harmoniser les politiques macro-économiques et agricoles afin d'améliorer la croissance et le développement de la communauté. Par exemple, les politiques s'efforceront de promouvoir le commerce, le transfert de technologies et les investissements, de façon à favoriser l'intégration économique régionale.

A cette fin, des protocoles sectoriels ont été préparés; ils fourniront un cadre convenu pour l'intégration économique à long terme, y compris pour le développement agricole durable. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture devra de fait apporter une assistance technique dans le domaine de l'agriculture. Ainsi, elle jouera également un rôle majeur en fournissant des conseils à la communauté que la SADC tente à présent de constituer.

Mesdames et Messieurs les délégués, Mesdames et Messieurs, avant de conclure, j'aimerais formuler quelques observations sur les changements intervenus récemment en ce qui concerne les accords commerciaux internationaux. La plupart des pays ont à présent adhéré à la nouvelle convention de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) ou sont sur le point de le faire. La nouvelle convention, qui donnera naissance à l'Organisation du commerce international

(OMC) a été signée à Marrakech (Maroc) en avril de cette année. Il s'agira probablement de l'événement économique mondial le plus important de notre époque pour la libéralisation des échanges.

Alors que les mécanismes commerciaux multilatéraux, comme la Convention de Lomé, ont effectivement amélioré l'accès aux marchés de la plupart de nos produits agricoles, il faut oeuvrer plus avant à la libéralisation des échanges mondiaux. Cela devrait permettre aux pays ayant un avantage comparatif pour certains produits d'entrer sur les marchés. La croissance impressionnante des pays de l'Asie du Sud-Est, par exemple, s'explique en grande partie par l'existence de techniques, de moyens financiers et de mécanismes d'assurance, ainsi que par l'application de politiques économiques rationnelles et l'exploitation de leur avantage comparatif. L'Afrique doit s'inspirer du modèle de l'Asie du Sud-Est.

Compte tenu des changements intervenus au niveau mondial dans les secteurs du commerce et des services, l'agriculture africaine devra s'adapter pour relever le défi. Je suis convaincu que la FAO a un rôle à jouer dans ce processus. A cet égard, j'ai constaté avec satisfaction que la FAO diffuse déjà des informations sur l'incidence du GATT sur le secteur agricole au niveau mondial, à la suite du récent accord de libéralisation des échanges. J'espère que ces informations permettront aux Etats Membres de procéder à la révision des politiques macro-économiques et agricoles nécessaires pour garantir le développement durable.

M. le Directeur général, Mesdames et Messieurs les délégués, Mesdames et Messieurs, j'ai maintenant le plaisir et le grand honneur de déclarer la dix-huitième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique officiellement ouverte.

ALLOCUTION DU DIRECTEUR GENERAL

*Monsieur le Président,
Monsieur le Président indépendant du Conseil,
Excellences, Distingués chefs de délégations,
Mesdames et Messieurs,*

INTRODUCTION

Je voudrais tout d'abord exprimer mes sincères remerciements au Gouvernement et au peuple du Botswana pour avoir accepté d'abriter cette dix-huitième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique et pour l'accueil extrêmement chaleureux et la généreuse hospitalité dont nous avons été l'objet depuis notre arrivée. Je voudrais également féliciter vivement le Ministre de l'agriculture du Botswana pour son élection à la Présidence de cette Conférence. Je suis convaincu que, sous sa direction éclairée, nos travaux se dérouleront harmonieusement dans une atmosphère empreinte de cordialité et que nos délibérations seront à la hauteur de nos aspirations. Je voudrais aussi souhaiter la bienvenue aux Ministres et aux Chefs de délégation à cette Conférence. Votre présence témoigne de l'intérêt que les gouvernements de la région attachent aux grands défis auxquels le continent doit faire face dans le domaine de l'alimentation et de l'agriculture.

Permettez-moi aussi d'exprimer ma joie et ma fierté d'être parmi vous aujourd'hui en tant que premier fils du continent à diriger la plus grande agence spécialisée des Nations Unies. Ainsi que j'ai déjà eu l'occasion de le faire, lors du Sommet de l'OUA en juin dernier à Tunis, je voudrais encore une fois à travers vous, exprimer à vos gouvernements respectifs ma profonde gratitude pour mon élection.

Ce succès, l'Afrique le doit à sa mobilisation et à sa cohésion mais aussi à la légitimité de son aspiration à être représentée, pour la première fois en une cinquantaine d'années, à la tête de l'institution internationale qui s'occupe d'un secteur si vital pour son économie et où ses performances devraient être notablement améliorées.

SECURITE ALIMENTAIRE EN AFRIQUE: DEFIS ET OPPORTUNITES

Monsieur le Président, en acceptant cette fonction, j'étais parfaitement conscient de la lourde responsabilité qui m'incomberait à un moment où 800 millions de personnes à travers le monde, soit 20 pour cent de la population des pays en développement et jusqu'à 37 pour cent en Afrique subsaharienne souffrent de sous-alimentation chronique. En l'an 2010, l'humanité aura à relever le redoutable défi de nourrir, 7 milliards d'êtres humains contre 5,6 milliards aujourd'hui, et ceci en préservant les ressources naturelles de la planète.

De toutes les régions du monde, notre continent est celui qui connaît le plus de difficultés à subvenir aux besoins alimentaires de sa population; l'agriculture y connaît une crise permanente aggravée par divers conflits qui contribuent à pérenniser le recours massif à l'aide alimentaire.

C'est pourquoi, devant les premiers responsables de ce secteur vital que vous êtes, je voudrais d'abord évoquer les problèmes et défis majeurs auxquels vos pays auront à faire face dans les années à venir sans toutefois m'appesantir outre mesure car vous les connaissez autant, sinon mieux que moi. Je souhaiterais ensuite et surtout partager avec vous nos réflexions sur le nouveau rôle que pourrait jouer la FAO pour appuyer vos efforts.

En effet, Monsieur le Président, si à l'échelle mondiale, un progrès remarquable a été accompli dans l'accroissement des disponibilités alimentaires par tête, y compris dans de nombreux pays en développement, ces progrès ont été généralement lents et inégaux. Alors que certaines régions disposent de plus de 3 600 calories par jour et par habitant, l'Afrique subsaharienne ne dispose que de 2 100 calories. Si les perspectives à l'horizon 2010 laissent présager à nouveau une augmentation des disponibilités par tête et une réduction de la malnutrition dans la plupart des régions du monde, d'autres régions, l'Asie du Sud-Est et l'Afrique subsaharienne en particulier, connaîtront encore une situation difficile.

L'Afrique est la seule région du monde où la production alimentaire *per capita* a diminué au cours du dernier quart de siècle. On estime qu'en l'an 2010 l'Afrique comptera un peu plus d'un milliard d'habitants, contre 720 millions aujourd'hui. L'Afrique était exportatrice nette de produits alimentaires au début des années 60. Aujourd'hui, elle est importatrice nette. L'étude de la FAO effectuée en 1986 à la demande de la Conférence régionale intitulée *L'agriculture africaine: les 25 prochaines années* avait démontré que, si les tendances d'alors se maintenaient jusqu'à l'horizon 2010, le coût des importations alimentaires atteindrait, à prix constants, 28 milliards de dollars E.-U., alors que les recettes d'exportations agricoles s'élèveraient tout au plus à 12 milliards de dollars E.-U. Ces tendances n'ont fait que se confirmer ces dernières années. En 2010, le seul déficit céréalier pourrait passer à 100 millions de tonnes, dont 58 millions de tonnes pour l'Afrique subsaharienne. Ces chiffres illustrent l'état critique de la situation alimentaire en Afrique.

Sans vouloir entrer dans un recensement exhaustif des causes de cette insécurité alimentaire quasi permanente qui est devenue le lot de bon nombre de pays africains, il serait tout de même utile d'en rappeler les plus fondamentales: aléas climatiques, politiques de développement qui en général ont été peu favorables au secteur alimentaire et agricole, manque d'innovations technologiques significatives du genre "révolution verte" qu'ont connues nombre de pays asiatiques et qui ont permis un accroissement considérable de la productivité. L'insuffisance des infrastructures et les faiblesses institutionnelles ont contribué à accentuer ces difficultés.

En plus des causes premières que je viens de mentionner, d'autres facteurs ont contribué à exacerber l'insécurité alimentaire du continent; il s'agit d'un taux de croissance démographique élevé et de l'urbanisation rapide, de la dégradation de l'environnement et notamment de la désertification, de l'instabilité politique, des troubles sociaux et des guerres civiles entraînant des déplacements massifs de populations, tout cela couplé à un environnement économique international défavorable et à une lourde dette extérieure. Le cas actuel du Rwanda n'en constitue-t-il pas une des illustrations les plus dramatiques? A des degrés divers, ces facteurs défavorables sont à l'origine de sérieux déficits alimentaires cette année dans plusieurs pays de la région, notamment en Afrique australe et orientale.

Il existe cependant de nombreuses raisons de croire en la capacité du continent à relever ces défis. Des actions difficiles, voire douloureuses, sont en effet entreprises avec courage dans la plupart des pays africains pour relancer la croissance économique et l'agriculture recommence à occuper une place de choix dans ces nouvelles politiques. Notre pays d'accueil, le Botswana, nous montre l'exemple d'une nation qui a réussi à atteindre une relative sécurité alimentaire par une politique judicieuse d'exploitation rationnelle de ses potentialités et de ses avantages comparatifs.

Monsieur le Président, l'Afrique dans son ensemble a d'énormes potentialités qui, bien qu'inégalement réparties, ne sont que peu ou pas exploitées. Pour atteindre un niveau relativement acceptable de sécurité alimentaire, l'Afrique doit s'organiser pour vaincre le fléau que sont les sécheresses qui, depuis les années 70, ont eu des effets dévastateurs sur la production agricole tour à tour au Sahel, en Afrique orientale et australe et en Afrique du Nord.

Il n'y a pas eu et il n'y aura pas de production "sécurisée" sans un contrôle adéquat de l'eau. Or, en Afrique, seulement 6 pour cent des terres arables soit 10 millions d'hectares, sont cultivées sous **irrigation** et 75 pour cent de ces terres irriguées sont concentrés dans cinq pays. En outre, l'irrigation est un facteur important d'intensification, car les 6 pour cent des terres cultivées sous irrigation contribuent pour 20 pour cent à la production totale, soit une productivité de 3 à 4 fois plus grande que l'agriculture pluviale. Pourtant, chaque année, la quantité totale d'eau des fleuves africains qui se perd dans les mers et océans équivaut à 4 500 milliards de m³. De cette quantité, 3 100 milliards de m³ environ pourraient théoriquement être utilisés pour irriguer 220 à 260 millions d'hectares. Cependant, en tenant compte des autres facteurs limitants, les superficies qui pourraient être effectivement irriguées seraient beaucoup plus modestes (de l'ordre de 30 à 40 millions d'hectares) ce qui représente malgré tout de trois à quatre fois les surfaces actuelles. Afin d'avoir des chiffres plus proches de la réalité, la FAO envisage d'entreprendre une étude qui permettra d'évaluer de façon plus précise le potentiel réalisable.

Malgré la nécessité vitale d'investir massivement dans ce secteur, certains bailleurs de fonds ont exclu de leurs interventions les aménagements hydro-agricoles considérés comme "onéreux" en oubliant ce que chaque année de sécheresse coûte en vies humaines, en souffrances et en fonds d'aide d'urgence. Une approche pragmatique, au cas par cas, serait plus indiquée plutôt qu'un rejet à priori. L'expérience a en effet montré qu'il est possible de compléter les travaux majeurs des canaux primaires d'irrigation et de drainage par des ouvrages secondaires et tertiaires réalisés et entretenus par la population, ce qui permet de réduire considérablement les coûts et d'obtenir des taux de rentabilité acceptables. Par ailleurs, les programmes d'irrigation contribuent à la diversification de la production, des exportations et des sources de revenus des populations rurales. La FAO recherche avec ses partenaires des solutions à ce problème crucial. Elle est aussi disposée à appuyer les pays africains dans l'élaboration de politiques d'utilisation efficace des ressources en eau qui tiennent compte de l'impact sur l'environnement.

D'autre part, malgré une déforestation annuelle de 4 millions d'ha liée à la pression démographique, à une agriculture extensive et à la demande en bois, 30 pour cent des terres africaines sont encore couvertes de **forêts**. Il y a là encore un important capital à sauvegarder et il convient de mettre en oeuvre des stratégies nationales de gestion rationnelle de ce patrimoine et de recherche d'énergies alternatives au charbon de bois.

L'élevage est un secteur important dans nombre de pays africains où il peut représenter jusqu'à 25 pour cent du PIB et où il constitue une source d'amélioration de l'état nutritionnel des populations. Mais d'énormes contraintes s'opposent encore à son développement qu'il faudrait lever par une amélioration de la production et de la santé animales ainsi que par la transformation et la commercialisation des différents produits et sous-produits de l'élevage.

Quant aux **ressources halieutiques** marines, l'énorme potentiel d'hier est largement entamé aujourd'hui par une surexploitation de la part de flottes étrangères sans que les pays africains concernés en bénéficient de manière substantielle. Des politiques et stratégies appropriées devraient permettre à ces pays de développer leur propre capacité en matière de pêche, individuellement et/ou collectivement, avec la participation d'investisseurs privés dans un partenariat mutuellement avantageux. L'aquaculture en eau douce et le long des côtes devrait aussi être l'objet d'une attention particulière car, si elle ne représente que 1,5 pour cent de la consommation en Afrique, dans le monde ce pourcentage s'élève à 15 pour cent actuellement et devrait atteindre 30 pour cent en l'an 2010.

NOUVELLES ORIENTATIONS AU SEIN DE LA FAO

Monsieur le Président, Excellences, Mesdames et Messieurs, la FAO est résolument engagée à vos côtés dans votre lutte pour assurer la sécurité alimentaire de vos populations. Elle oeuvrera

inlassablement pour l'avènement d'une nouvelle révolution verte en Afrique qui, tout en utilisant des technologies plus productives, adoptera des mesures propres à assurer la durabilité des systèmes de production au regard de l'environnement et l'équité sociale dans le partage des bénéfices résultant de la croissance agricole.

L'exercice de restructuration

Conformément à la Résolution 10/93 de la Conférence de la FAO, j'ai entrepris de revoir les programmes, structures et politiques de l'Organisation. Sur la base de cette revue, j'ai, en juin dernier, présenté au Conseil, qui les a adoptées à l'unanimité, des propositions visant à faire de la FAO un centre d'excellence, à rapprocher ses activités des Etats Membres tout en procédant aux ajustements nécessaires pour lui permettre de faire face à l'émergence de nouveaux besoins et aux priorités du moment.

La nouvelle structure distinguera, de façon plus précise, les fonctions normatives de l'Organisation, de nature plus globale, de ses fonctions opérationnelles. Afin d'améliorer l'efficacité de l'Organisation, ces fonctions seront en grande partie décentralisées avec comme objectif primordial de rapprocher la FAO le plus possible des activités de terrain.

Il est par conséquent dans mes intentions de procéder progressivement au renforcement de la présence de la FAO au niveau régional en termes de ressources humaines. Cela se fera par la mise en place d'une équipe multidisciplinaire au sein du Bureau régional qui couvrira les domaines techniques voulus et qui constituera une masse critique d'expertise au niveau de la région. En outre, comme vous le savez, deux bureaux sous-régionaux seront créés pour l'Afrique orientale et australe d'une part, et l'Afrique du Nord, d'autre part.

Le Conseil a également approuvé la création d'un nouveau Département du développement durable afin, notamment, d'assurer que la coordination du travail de la FAO s'inscrive dans le cadre du suivi de la CNUED en liaison avec la Commission du développement durable. Afin de fournir des services opérationnels plus intégrés aux Etats Membres, le Département du développement actuel sera, quant à lui, transformé en Département de la coopération technique. Ce dernier constituera le centre névralgique des activités opérationnelles en assurant le conseil en matière de politiques ainsi que les activités liées aux investissements et aux opérations de terrain. Les fonctions de conseil en matière de politiques seront renforcées par la création d'une Division de la formulation des politiques qui sera en contact étroit avec la nouvelle Division de l'analyse du développement économique créée au sein du Département des politiques économiques et sociales. Ce dispositif augmentera notre capacité de répondre aussi efficacement que possible aux requêtes des Etats Membres en matière de conseil en politiques de développement.

Il vous apparaîtra certainement évident que la mise en oeuvre d'une telle restructuration est une opération complexe, nécessairement étalée dans le temps en phases successives et sérieusement planifiées. Les premières mesures seront appliquées au cours du biennium actuel, tandis que d'autres entreront en vigueur dans le cadre du Programme de travail et budget 1996-97 et du Plan à moyen terme qui sera ajusté en conséquence.

Sécurité alimentaire

Les Etats Membres de la FAO, en acceptant sa Constitution, se sont engagés solennellement à élever le niveau de nutrition et les conditions de vie de leurs populations contribuant ainsi à libérer l'humanité du spectre de la faim. C'est donc soucieuse de contribuer à l'impérieuse nécessité de relever ce défi collectif, que la FAO a toujours fait de la sécurité alimentaire un objectif prioritaire. Pour relancer notre action dans ce domaine, le Conseil a approuvé la mise en oeuvre d'un programme spécial qui a comme objectif l'augmentation de la production alimentaire dans les pays à faible revenu

et à déficit vivrier. Ces pays sont au nombre de 78 dont 45 en Afrique. Aucun d'entre eux ne dispose de moyens suffisants pour importer la nourriture dont ils ont besoin. Par contre, ils ont la capacité d'en produire eux-mêmes davantage.

Ce programme spécial devrait avoir un impact rapide et significatif sur la sécurité alimentaire des pays concernés tout en préservant leurs ressources naturelles et en assurant le partage équitable des bénéfices de l'augmentation de la production. Il fait donc partie intégrante de la réponse de la FAO au Programme "Action 21" de la CNUED et aux recommandations de la Conférence internationale sur la nutrition. Il doit aussi constituer le fer de lance d'un large éventail d'actions sur les aspects multiples de la sécurité alimentaire. La stratégie d'action est centrée sur l'application des techniques permettant l'augmentation substantielle de la productivité et de la production alimentaire en s'appuyant sur des mesures spécifiques visant à promouvoir des systèmes de production durables et un environnement de politiques économiques favorables tout en tenant compte des considérations d'équité sociale.

Des solutions durables ne peuvent être apportées au problème de sécurité alimentaire en Afrique que dans la mesure où un effort soutenu est fait pour concentrer l'action là où l'amélioration de la sécurité alimentaire est urgente et où le potentiel est élevé, réduisant ainsi les pressions sur les zones les plus fragiles. En outre, ceci permettra d'éviter la fragmentation des activités et d'assurer ainsi une étroite intégration des interventions; d'impliquer étroitement les paysans dans le processus de recherche et de transfert de techniques nouvelles adaptées aux conditions locales; et enfin d'explorer systématiquement les technologies et pratiques locales et les perfectionner au besoin.

Dans un premier temps, la démarche consistera donc à mettre en oeuvre le programme, dans un nombre limité de pays choisis sur la base de l'existence d'atouts solides pour une action immédiate. Dans un deuxième temps, l'expérience touchera d'autres pays. Le programme s'appuiera également sur un solide partenariat et une coordination entre partenaires au développement en associant les nombreux acteurs depuis les institutions de recherche jusqu'aux ONG en passant par les institutions de financement telles la Banque mondiale, le PNUD et le FIDA.

Le Conseil de la FAO a également approuvé un second programme spécial sur les ravageurs et les maladies transfrontalières des plantes et des animaux, qui se fonde sur la longue expérience de la FAO dans ce domaine à travers les actions d'urgence. Bien que les méthodes de lutte et d'intervention soient connues, au moment où se produisent les attaques, nous demeurons à la merci des processus et procédures d'alerte et de mobilisation des ressources qui, de par leur nature, prennent toujours beaucoup de temps. Dans les limites des ressources disponibles, le programme propose donc d'organiser les interventions de manière à maximiser l'impact de notre action conjointe. Les activités initiales de ce programme seront concentrées sur la lutte antiacridienne et l'éradication de la peste bovine.

Forêts

Dans le domaine des forêts, comme vous le savez, la FAO est chargée d'assurer la coordination des activités de suivi de la CNUED dans le cadre de la mise en oeuvre des principes forestiers et d'autres chapitres importants sur les forêts, et plus particulièrement le chapitre onze d'Action 21 sur la lutte contre la déforestation.

Considérant le rôle important de la FAO dans le processus préparatoire à la session de 1995 de la Commission de l'ONU sur le développement durable qui traitera notamment des forêts, j'ai déjà pris les mesures nécessaires pour renforcer le travail de l'Organisation dans ce secteur afin d'accroître notre présence et la visibilité de notre action. A cette fin, j'ai alloué des ressources supplémentaires sur le Programme ordinaire et adopté une stratégie tendant à réorienter les priorités de la FAO dans le secteur des forêts notamment pour assurer la préparation de la session de la Commission. Afin que

cette réunion se tiendra dans les meilleures conditions, la FAO organisera au préalable des réunions des Commissions régionales des forêts dans le but de discuter des aspects spécifiques à chaque région et des problèmes intéressant le Programme de terrain de la FAO dans la région.

Une action concertée sur les forêts de la part de la communauté internationale est essentielle si nous voulons laisser un monde meilleur à nos enfants. Aussi ai-je invité les ministres responsables des forêts à une réunion spéciale qui se tiendra en marge de la douzième session du Comité des forêts, en mars 1995, afin de débattre des problèmes importants qui concernent ce secteur vital. Ce sera la première réunion ministérielle exclusivement consacrée aux forêts. Enfin, nous organiserons, juste avant la session du Comité des forêts, une concertation avec nos partenaires des ONG et du secteur privé afin d'assurer que l'action collective qui en résultera soit le fruit d'un consensus aussi large que possible.

Pêches

La pêche, indépendamment de sa contribution à l'amélioration nutritionnelle, occupe une place importante dans l'économie de plusieurs pays africains. Comme je l'ai déjà souligné, elle constitue une source d'emploi, de revenus et de devises. J'ai renforcé le Programme sur les pêches et accordé une augmentation de ressources relativement modeste en vue de soutenir le développement de l'aquaculture et pour assurer la préparation du Code international de conduite pour une pêche responsable. Ce code sera soumis à l'approbation du Comité des pêches lors de sa prochaine session en mars 1995. J'ai également invité les ministres chargés de la pêche à cette session pour faire le point des développements qui se sont produits depuis leur dernière rencontre, il y a dix ans, à l'occasion de la Conférence mondiale sur l'aménagement et le développement des pêches. Cette rencontre sera également l'occasion de définir des orientations générales pour nos activités futures dans ce secteur. Elle aussi sera précédée d'une réunion de concertation avec les ONG et le secteur privé.

Le Programme de terrain

Le Programme de terrain de la FAO en Afrique reste le plus important par rapport aux autres régions du monde. En 1993, 791 projets étaient cours en Afrique au Sud du Sahara pour un budget total d'environ 848 millions de dollars E.-U., équivalant à 40 pour cent de la valeur totale du programme de terrain de la FAO dans le monde. En incluant l'Afrique du Nord, le nombre de projets s'élève à 918 pour une valeur totale de 970 millions de dollars E.-U., soit 50 pour cent environ du programme global de la FAO. Ces chiffres ne couvrent ni les activités effectuées sur le budget du Programme ordinaire ni les prestations de service de l'Organisation aux pays africains sous les nouveaux arrangements SAT-2 du PNUD et aux projets sous exécution nationale. J'ai l'intention non seulement de maintenir ce programme à un niveau élevé mais également et surtout de le réorienter résolument vers la réalisation de l'objectif capital de la sécurité alimentaire.

Coopération avec les institutions africaines et CTPD

Par ailleurs, la coopération avec diverses institutions africaines se poursuit et est appelée à s'intensifier à l'avenir. La FAO continuera de maintenir des relations étroites avec les principales organisations intergouvernementales régionales, ainsi qu'avec les organisations professionnelles non gouvernementales spécialisées engagées dans le développement agricole, afin de nous concerter sur les stratégies et les approches de développement les plus appropriées dans la poursuite d'objectifs communs. Dans ce cadre, la FAO est heureuse d'avoir contribué, à la demande de l'OUA, aux réflexions préliminaires visant à formuler un cadre pour la préparation et la mise en oeuvre d'un Programme agricole commun pour l'Afrique. L'Organisation est toujours disposée à continuer à participer à cet effort collectif, mais également à apporter un appui à la coopération et à l'intégration économique au niveau sous-régional à travers les institutions appropriées.

Le développement évolue de plus en plus vers un processus participatif dans lequel les ONG et les organisations intergouvernementales, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du système des Nations Unies, joueront un rôle important. J'ai la ferme intention de renforcer nos relations de partenariat avec ces organisations par l'utilisation effective des mécanismes de coopération existants.

La coopération technique entre pays en développement est un moyen efficace d'assurer les transferts de technologies appropriées à travers les échanges d'expériences entre pays du Sud. A cet effet, j'ai soumis à l'approbation de vos gouvernements un nouvel Accord visant à promouvoir la coopération technique entre pays en développement sur des programmes prioritaires dans les domaines de l'agriculture, des forêts et des pêches. Je souhaite vivement que cet accord reçoive l'appui du plus grand nombre de pays afin de permettre à l'Organisation de commencer à traduire dans les faits la collaboration entre Etats Membres par l'exécution de projets conçus dans ce cadre.

Ressources génétiques

En ce qui concerne les ressources génétiques, j'ai le plaisir de vous annoncer que la quatrième Conférence technique internationale sur la conservation et l'utilisation durable des ressources phytogénétiques se tiendra en Allemagne en 1996. Elle aura à examiner un rapport extrêmement important sur l'état mondial de ces ressources ainsi qu'un Plan d'action global assorti des moyens requis pour sa mise en oeuvre. La Conférence sera préparée sur la base des rapports nationaux et guidée par la Commission de la FAO sur les ressources phytogénétiques. Le processus préparatoire du Rapport sur l'état mondial des ressources phytogénétiques est une composante importante de la contribution de la FAO à la mise en oeuvre de la Convention sur la biodiversité. Ce processus est également conçu afin d'aider à traduire certains résultats de la CNUED (notamment Action 21 et la Convention sur la biodiversité) en programmes d'action. Les pays de la région, ont beaucoup à tirer de toutes ces initiatives, et j'espère qu'ils participeront activement au processus de préparation de la Conférence de 1996 et à la Conférence elle-même.

S'agissant des ressources génétiques je voudrais formuler le voeu de voir le mandat de la Commission sur les ressources phytogénétiques élargi aux secteurs élevage et pêche. Le réalisme exige en effet que nous adoptions une approche intégrée qui prenne en compte toutes les composantes majeures de l'agriculture et de l'alimentation et nous permette, au moment où nous abordons le XXI^e siècle, de tirer profit aussi efficacement que possible des nouvelles possibilités offertes par les biotechnologies modernes. En outre, cet élargissement du mandat de la Commission renforcera la contribution de la FAO à la Conférence des parties à la Convention sur la biodiversité.

Les femmes

Le rôle des femmes dans l'augmentation de la production alimentaire et le développement agricole et rural durable est capital, en particulier en Afrique. Je me suis engagé à ce que durant mon mandat, ce rôle soit mieux reconnu au sein des programmes de la FAO. C'est ainsi que dans le cadre de la restructuration, ce qui a été jusqu'à présent un service deviendra une division à part entière dans le Département du développement durable. Outre le renforcement des programmes existants, l'Organisation apportera une contribution substantielle à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes qui se tiendra en 1995 à Beijing et assurera le suivi de la mise en oeuvre des stratégies qui y seront adoptées.

Le SIDA

Enfin il me faut aussi mentionner le terrible fléau du SIDA qui, à des degrés divers, est devenu une préoccupation commune à tous les Etats africains notamment ceux au Sud du Sahara. Le nombre de personnes touchées par la maladie augmente relativement rapidement en Afrique subsaharienne à cause des infections contractées il y a cinq à dix ans. L'OMS estime que le nombre de

personnes infectées en Afrique est d'environ 10 millions. Par ailleurs, 60 pour cent des nouvelles infections touchent les jeunes de 15 à 24 ans. L'Afrique réalisera difficilement son objectif de sécurité alimentaire si un effort n'est pas fait pour informer et éduquer les populations rurales, particulièrement les jeunes, dans la prévention. La FAO, pour sa part, contribue actuellement à la mise en oeuvre de tels programmes destinés aux jeunes ruraux dans certains pays africains comme l'Ouganda. L'Organisation mène également en Afrique de l'Est des projets de recherche évaluant l'impact de la maladie sur les systèmes de production agricole et les communautés rurales afin d'aider à mettre en place des mécanismes appropriés de défense et de protection.

Cinquantième anniversaire

Monsieur le Président, Excellences, Mesdames, Messieurs, le 16 octobre 1995, la FAO aura 50 ans. Le Gouvernement canadien, en collaboration avec le Gouvernement de la province de Québec, a bien voulu accepter d'abriter les manifestations qui marqueront l'anniversaire de la fondation notre Organisation au Château Frontenac à Québec et qui comprendront en particulier un colloque international sur les problèmes de sécurité alimentaire et une réunion extraordinaire des ministres chargés de l'agriculture et de la coopération pour le développement. A ce sujet, je voudrais attirer votre attention sur le projet de Déclaration du cinquantième anniversaire qui est soumis à votre examen. Il s'agit d'un résumé des résultats obtenus et des aspirations de la communauté internationale dans le domaine de l'alimentation et de l'agriculture. Je souhaiterais vivement recevoir vos commentaires et suggestions sur ce document qui sera également examiné par le Conseil en juin 1995 et plus tard à la réunion ministérielle de Québec en octobre 1995 pour être finalement soumis pour adoption à la Conférence de la FAO en novembre 1995.

Le Sommet mondial de l'alimentation

Considérant l'importance capitale de la sécurité alimentaire, le besoin se fait de plus en plus sentir de réunir un forum au plus haut niveau pour dresser le bilan de l'évolution de la situation alimentaire dans le monde depuis la Conférence mondiale de l'alimentation, il y a 20 ans, analyser les perspectives pour les années 2010 et sensibiliser la communauté internationale sur les risques de famine qui guettent l'humanité tout entière. Ce forum serait également l'occasion de susciter l'engagement au niveau politique le plus élevé ainsi qu'au niveau du grand public pour que des mesures correctives soient prises et prises à temps. C'est dans cette optique que je propose la tenue d'un Sommet mondial de l'alimentation début 1996. Le colloque international et la réunion ministérielle, qui auront lieu en octobre 1995 à Québec offriront l'occasion d'assurer la préparation finale du Sommet. Ce dernier s'attellera donc une fois encore, mais au niveau le plus élevé des pouvoirs politiques, à définir et adopter les stratégies et les programmes qui permettront d'assurer à chaque homme, femme et enfant le droit inaliénable d'être libéré de la faim et de la malnutrition conformément à la déclaration de la Conférence mondiale de l'alimentation de 1974.

Monsieur le Président, Excellences, Mesdames et Messieurs, j'espère que ces quelques considérations éclaireront vos travaux. Je vous souhaite plein succès dans vos délibérations dont j'attends beaucoup pour guider le travail de l'Organisation, en particulier au niveau des programmes qu'elle mène sur le continent africain.

Je vous remercie.

